ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1951 N° 15

TROIS ANS DE PRATIQUE RURALE EN PAYS NORMAND

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(DIPLOME D'ÉTAT)

Présentée et soutenue publiquement en Février 1951

devant la

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

Roger ARIBERT-DESJARDINS

Né le 23 Octobre 1924

à CAUDEBEC-en-CAUX (Seine-Inférieure)

JURY

Président : M. SOREL, Professeur à la Faculté de Médecine

Assesseurs : M. DARRASPEN, Professeur à l'École Vétérinaire

M. LASSERRE, Professeur à l'École Vétérinaire

TOULOUSE

IMPRIMERIE DES CAPITOULS

9, RUE D'ASTORG, 9

1951

ARIBERT-DESJARDINS (Roger)
Trois ans de pratique Vétérinaire en pays normand.
Imp. des Capitouls, 9, rue d'Astorg Toulouse
Thèse Vétérinaire - Toulouse
N° 15, 1951, in-8° - 64 pages

ARIBERT-DESJARDINS (Roger)
Trois ans de pratique Vétérinaire en pays normand.
Imp. des Capitouls, 9, rue d'Astorg Toulouse
Thèse Vétérinaire - Toulouse
N° 15, 1951, in-8° - 64 pages

ARIBERT-DESJARDINS (Roger)
Trois ans de pratique Vétérinaire en pays normand.
Imp. des Capitouls, 9, rue d'Astorg Toulouse
Thèse Vétérinaire - Toulouse
N° 15, 1951, in-8° - 64 pages

ARIBERT-DESJARDINS (Roger)
Trois ans de pratique Vétérinaire en pays normand.
Imp. des Capitouls, 9, rue d'Astorg Toulouse
Thèse Vétérinaire - Toulouse
N° 15, 1951, in-8° - 64 pages

Trois ans de Pratique Rurale

en Pays Normand

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur Honoraire	MM. MARTIN
Professeur honoraire	LECLAINCHE
Directeur	PONS

PROFESSEURS

Chimie et Phamacie	GODFRAIN
Anatomie	FLORENTIN
Physiologie	BRUNAUD
Anatomie Pathologique. — Inspection des viandes	LOMBARD
Parasitologie	BRIZARD
Médecine	DARRASPEN
Chirurgie	LASSERRE
Pathologie du Bétail	BERTHELON
Maladies Microbiennes	SAURAT
Zootechnie	PONS

AGREGES

Anatomie	BENOIT
Médecine	FLORIO
Chirurgie	PUGET

CHEF DE TRAVAUX

Pathologie du Bétail	TOURNUT
Maladies Microbiennes	LAUTIÉ
Physiologie	LABOUCHE

COURS COMPLEMENTAIRE

Pisciculture et maladies des poissons	SECONDAT

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la Faculté en date du 10 mai 1891, et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924).

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1951 N° 15

TROIS ANS DE PRATIQUE RURALE EN PAYS NORMAND

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(DIPLOME D'ÉTAT)

Présentée et soutenue publiquement en Février 1951

devant la

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

Roger ARIBERT-DESJARDINS

Né le 23 Octobre 1924

à CAUDEBEC-en-CAUX (Seine-Inférieure)

JURY
- Président : M. SOREL, Professeur à la Faculté de Médecine
- Assesseurs :
  - M. DARRASPEN, Professeur à l'École Vétérinaire
  - M. LASSERRE, Professeur à l'Ecole Vétérinaire

TOULOUSE

IMPRIMERIE DES CAPITOULS

9, RUE D'ASTORG, 9

1951

A MA GRAND-MERE

Tu fus jusqu'à la limite de tes forces, durant les pénibles années de guerre, toute dévouement et sacrifices. Ton souvenir restera à jamais dans mon cœur associé à celui, ému, de mes années d'études que dans ton petit village, nous avons vécues et endurées ensemble.

A LA MEMOIRE DE MON FRERE

Que la barbarie aveuglément déchaînée des peuples du vingtième siècle a enlevé tragiquement à mon affection, ruinant du même coup les promesses que le destin trompeur semblait nous avoir faites et les projets d'avenir que nous nous plaisions à évoquer...

A MES PARENTS

Avec toute ma reconnaissance, pour m'avoir permis d'être ce que je suis et ce que je voulais être en m'entourant de leur grande affection...

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A Monsieur le Professeur SOREL

Professeur à la Faculté de médecine de Toulouse

Qui nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse.

A Monsieur le Professeur DARRASPEN

Qui a accepté d'être le rapporteur de notre travail avec sa coutumière bienveillance. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre considération respectueuse et reconnaissante.

A Monsieur le Professeur LASSERRE

Avec notre souvenir respectueux et reconnaissant.

A TOUS MES MAITRES

En respectueux hommage.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41549605_0072

INTRODUCTION

Apporter sa contribution à l'édification ou à la progression d'une discipline à caractère scientique doit être un soutien moral singulièrement appréciable pour soumettre à la sanction d'un jury le fruit de ses travaux personnels.

Bien que les matières soient fort loin d'être épuisées, faire en début de carrière une œuvre originale est une gageure dont bien peu sont appelés a connaître les joies.

Hélas, nous n'avons pas la prétention de poser pour la circonstance au praticien rompu à toutes les difficultés de la profession considérée du point de vue de son exercice ; nous ne présenterons pas non plus à la fin de notre témoignage sur l'Art Vétérinaire une bibliographie imposante permettant de rendre à autrui la responsabilité ou le mérite de ce qui est écrit.

La compilation dans le but d'acquérir la plus brillante et la plus solide érudition nous a toujours paru disproportionnée à nos propres possibilités.

L'état d'esprit dans lequel nous nous présentons aujourd'hui est celui de quelqu'un qui a pleinement conscience du rôle qu'il a à jouer dans la société, qui aime son métier, qui regarde autour de lui, vit avec le commun des mortels et, pour un instant de sa propre existence, s'arrête de voir les autres, pour se regarder vivre lui-même... Un vétérinaire praticien vu par lui-même, voilà ce qui fera l'objet de notre présente étude...

Il est curieux de constater, lors de confidences de personnes étrangères à la profession, combien variées et même erronnées peuvent être les idées que ces personnes se font de notre métier et de notre vie de praticien rural — et lorsque nous disons étrangères à la profession, nous y englobons même des personnes qui la touchent de trés près.

Le vétérinaire rural, vu par certains fonctionnaires, est un Monsieur dont la voiture est toujours sale, mais qui gagne beaucoup plus d'argent que lui puisqu'il a le plus souvent deux voitures. Le jugement est porté sans même vouloir chercher à considérer que ces voitures sont précisément des instruments de travail au même titre que

le stylo ou le fauteuil du Directeur avec cette différence fondamentale qu'elles sont constamment en mouvement et à l'épreuve, devenant de ce fait plutôt des « bêtes à chagrin » et des boulets pour l'équilibre du budget, que des signes extérieurs de fortune. Sans même vouloir considérer en outre, que sont rares les privilégiés, de la profession qui, sans en être sortis, sont capables de s'assurer dans un repos bien mérité — après un chiffre record — parmi toutes les autres professions — d'heures de travail, une vieillesse sereine.

Vu par le commerçant du coin, le vétérinaire rural n'est ni plus ni moins qu'un proche parent pauvre du médecin des hommes, moins auréolé et moins digne de considération que celui-ci, parce que portant le plus souvent des bottes imprégnées de boue et de purin et que sa blouse blanche ne reste que très peu de temps propre, son activité n'étant dépensée qu'au service des bêtes.

Pour le paysan : c'est un puits de science qui doit tout prévoir, tout savoir, tout guérir, tout réussir en même temps que le symbole des jours de mauvaise fortune...

Seul sait exactement ce qu'il est, le praticien rural qui du matin au soir, souvent la nuit, et du premier janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre, reste au contact de sa clientèle. Une clientèle faite avant tout de gens simples, peu instruits, quelquefois sans scrupules ni délicatesse, mais, c'est heureux, le plus souvent braves gens...; faite aussi de mauvais chemins, de bourbiers, d'intempéries, de froid, d'ennuis mécaniques, de fatigue, voire de dangers variés et tout cela pour des bêtes à qui il portera plus d'intérêt que leur propriétaire toujours prêt à le critiquer. Il devra le plus souvent faire passer les considérations sentimentales ou simplement humaines, tel par exemple le désir de supprimer la souffrance après les considérations pécuniaires les plus impérieuses.

S'il est curieux pour un praticien vétérinaire de constater ce que les autres professions pensent de la sienne, il est également curieux de saisir au sein de la profession elle-même les différences de détail qui peuvent exister dans les conceptions et les méthodes des confrères. Ces conceptions et ces méthodes peuvent varier en fonction de leur caractère et chez un même individu suivant l'âge. Il est en effet remarquable qu'avec la progession en âge, les situations se stabilisent, incertitudes et tâtonnements s'estompent jusqu'à disparaître au moment ou l'habitude et la routine prennent la place de l'initiative : on dit que l'Expérience est acquise lorsque ses leçons ont porté leurs fruits.

C'est en admettant cette diversité d'opinions au sein de la profession comme un phénomène normal que dans le titre même de notre étude, nous avons tenu a préciser la région où se sont effectuées nos premières armes et le recul du temps dont nous disposions pour nous permettre de parler en connaissance de cause.

Décemment, il nous eut été difficile de bénéficier pour aborder un tel sujet, surtout à l'occasion d'une thèse de Doctorat, d'un recul de plus de trois ans et demi de pratique rurale puisque celle-ci est par définition la clef qui ouvre toute grande la porte de la « Carrière »... Quant à la région, nous avons tenu également à la préciser considérant que les facteurs locaux sont parmi les éléments d'appréciation les plus importants : ce seront par exemple, la nature du cheptel, à prédominance bovine, surtout depuis l'avènement de la « mécanisation motorisée » des travaux de la campagne — les considérations géographiques, nature du climat, qui met à sa façon son homme à l'épreuve de l'humidité, du brouillard, du froid ; répartition géographique de la pathologie (prédominance de maladies parasitaires et de certaines affections chroniques) ; répartition géographique de la psychologie des clients (laquelle est fonction du relief, du climat, du développement culturel, de la facilité des communications, des coutumes, des traditions, croyances etc...

Dans l'exposé qui va suivre nous nous sommes proposés d'envisager successivement l'Art Vétérinaire de différents points de vue :

— Point de vue technique d'abord, qui intéresse avant tout le praticien lui-même dans sa science et sa conscience.

— Point de vue pratique, qui dans la réalité est inséparable du précédent ! Ce seront les circonstances qui favorisent ou desservent les interventions.

— Point de vue psychologique, encore moins séparable des deux précédents, est un de ceux dont il faut le plus tenir compte. Il a pour objectif les rapports entre le vétérinaire, homme instruit et cultivé, avec son client avant tout propriétaire, vivant au contact de ses animaux et ne retenant pour toute science que ce qui lui est parvenu plus ou moins déformé par la tradition. Méfiant par nature, et doué le plus souvent d'une sotte assurance en ce qui concerne son interprétation personnelle des phénomènes pathologiques ou physiologiques.

— Seront encore envisagés du même point de vue psychologique, les rapports du Vétérinaire avec les professions limitrophes si l'on peut employer ce terme.

Ce sont en particulier : les maréchaux, les bouchers, les équarrisseurs, les marchands de bestiaux, les empiriques voire les inséminateurs.

— Enfin un dernier point de vue nous permettra d'examiner la position du Vétérinaire dans la Société indépendamment de toute considération relative à son activité professionnelle.

Si nous décomposons ainsi successivement les facteurs qui entrent en ligne de compte dans le comportement du praticien, il va sans dire que c'est pour la commodité de la rédaction car dans la pratique tous ces points de vue doivent être envisagés simultanément et c'est de l'interprétation qualitative et quantitative de ces divers facteurs que découle la résultante définitive :

C'est là tout le secret de l'Art Vétérinaire.

PREMIERE PARTIE

LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

A) ASPECT SCIENTIFIQUE DE LA CONNAISSANCE VETERINAIRE

Il serait intéressant de développer ici un sujet classique familier à tous les candidats au Concours d'entrée des Ecoles Vétérinaires : « En quoi la Profession Vétérinaire relève-t-elle de l'Art, en quoi relève-t-elle de la Science ? »

Chacun sait que la science constitue le fondement à la base de la spécialité et que l'Art représente la forme, la manière dont cette science est appliquée ou mieux, mise à profit : ce je sais quoi qui ne s'apprend pas et qui donnera à chaque praticien son caractère individuel... Nous dirons que la science, c'est-à-dire la connaissance scientifique, est la raison d'être de notre profession, sa substance, tandis que l'Art serait en quelque sorte la recherche de la meilleure utilisation de cette connaissance scientifique à des fins pratiques. Cet Art nécessite de l'adresse, du discernement. de l'habileté, du goût, de la subtilité, en un mot des dons personnels, de la même façon que l'artiste musicien a besoin de son inspiration, de sa virtuosité, de sa sensibilité, pour matérialiser en images sonores grâce à son éducation musicale (c'est-à-dire sa science de la musique et sa technique) ce qu'il désire exprimer.

Dans ce chapitre, notre attention va être temporairement retenue par tout ce qui a trait à la connaissance scientifique : la Science du Vétérinaire.

Evidemment nous n'allons pas prendre dans le détail chacun des éléments qui constituent cette science et qui sont la matière de l'Enseignement Spécialisé.

Nous désirons rester dans le domaine général, chercher à la caractériser, à en dessiner les contours, voire à la cri-

tiquer honnêtement en émettant sur elle un jugement de valeur.

Le grand problème scientifique qui nous intéresse est celui que pose l'étude du support matériel de la vie : « l'Etre Vivant ».

C'est l'ensemble des résultats des recherches sur le fonctionnement intime de ces mécanisme et des lois qui régissent ce fonctionnement, qui constitue le fondement même de la profession vétérinaire. Le rôle du praticien étant précisément de veiller au maintien de ce fonctionnement normal et d'autre part de remédier à ses dérèglements. Ceci dans un domaine particulier sur la catégorie d'êtres vivants bien déterminée que sont les animaux domestiques.

A proprement parler, il n'y a pas de différence fondamentale entre ce domaine de l'activité scientifique et les autres spécialités qui fournissent la substance à d'autres professions, telle par exemple l'étude de la physique, de la chimie, etc... Bien plus ,on peut dire même que ces disciplines qui s'attaquent à la matière inanimée sont les instruments de travail sur lesquels reposent toutes les investigations des biologistes. Tout se passe comme si en fait, la vie n'était qu'un stade plus avancé d'organisation et de répartition de la matière. Les lois qui régissent les phénomènes d'assimilation, de désassimilation, de métabolisme par exemple, sont comparables, autant qu'on puisse en juger d'après ce qui est connu, à celles qui régissent les phénomènes de la chimie organique et leur sont intimement liées.

Ce n'est pas ici la place d'exposer et de discuter les différentes définitions proposées de la vie, pas plus d'ailleurs que d'aborder le domaine très scabreux de la métaphysique. Or, la grosse difficulté jusqu'ici insurmontée est de faire le départ entre ce qui est matière vivante et ce qui est matière non vivante ; car il est remarquable surtout de constater que dans les deux cas, il s'agit de la même matière ce qui revient à dire que tout ce qui existe est matière et que tout ce qui est matière participe à la vie ; les lois de la vie sont les mêmes que celles de la matière et du point de vue réaliste rien ne peut différencier ce qui est vivant de ce qui ne l'est pas puisque ce qui ne l'est pas peut devenir la matière d'une forme de la vie.

Ce qui déroute le plus l'homme dans sa recherche d'une conception du monde, c'est l'impossibilité dans laquelle il se trouve de situer sa propre position dans cette immense organisation en évolution de l'Univers, organisation dont il a conscience dès qu'il tente d'explorer ses horizons.

Du point de vue individuel, son corps ressemble à celui d'un assez grand nombre d'animaux, fonctionne suivant des principes analogues... Or, par ses sens et son imagination il parvient à se faire une idée de la portion de l'Univers qui est à la portée de ses investigations, à condition bien entendu, faute d'autre repère, de se considérer comme le centre de cette portion de l'Univers.

Or, le caractère « artificiel » de cette conception qu'il peut se faire du monde peut être facilement évoqué. En effet, transposons le problème et cherchons à imaginer, à la lumière de nos connaissances, par exemple quelle serait la conception de l'Univers que pourrait avoir une pensée analogue à la pensée humaine et dont les moyens d'investigations seraient par exemple — toutes proportions gardées — comparables à ceux de l'humaine condition, si celui-ci avait pour substrat le corps et pour Univers celui d'un globule blanc du sang !

Il verrait autour de lui d'autres êtres qu'il considèrerait certainement comme des êtres vivants aussi indépendants que lui en apparence mais vivant dans le même milieu liquide, il leur trouverait en se comparant à eux, des différences morphologiques fondamentales et plus ou moins importantes. Il utiliserait même le produit de leur activité ou se nourrirait de leur dépouille. Il serait encore tenté de faire la discrimination entre ce qui est vivant et ce qui ne l'est pas, ne fut-ce qu'en constatant autour de lui l'exisence des grosses molécules organiques. Il se perdrait probablement en vaines hypothèses concernant la finalité de son existence. Et pourtant, nous savons que lui et tout son univers ne seraient que des éléments de « l'Etre Vivant » à l'intérieur duquel il n'imaginerait jamais pouvoir se trouver... Il se considèrerait encore lui-même comme un chef-d'œuvre d'organisation, s'attaquerait au mystère de son propre fonctionnement et trouverait encore le moyen de distinguer dans son être des éléments vivants, juxtaposés avec de la matière non douée de vie et pourtant participant à sa propre existence.

Par un effort d'imagination du même ordre, il est possible d'envisager ce que deviendrait la conception de l'Etre humain que se ferait un individu à l'échelle du globe Terrestre qui serait doué de la même pensée humaine : il verrait dans celui-ci un être vivant bâti sur le même principe qu'un grand nombre d'autres, vivant à côté de matière non douée de vie et participant ensemble à sa propre existence, chacun jouant son rôle dans son propre fonctionnement ; fonctionnement qui, de son côté, ferait intervenir d'autres éléments à l'échelle du magnétisme terrestre ou du mouvement des marées par exemple...

Si nous nous sommes éloignés quelques instants de notre sujet, laissant vagabonder dans ces pages notre imagination, c'est que notre intention était d'exprimer notre conviction personnelle et intime de la précarité d'une distinction fondamentale entre les différentes branches de la scienc, ainsi que notre conviction de l'existence d'une espèce de solidarité biologique de tout ce qui constitue notre Univers d'humains, en même temps que d'amener la notion d'une limite à nos possibilités de connaissances humaines de l'Univers.

Ceci posé, nous croyons pouvoir, sans arrière-pensée, pénétrer dans le domaine de la Biologie animale qui est celui de notre spécialisation.

Revenons à nos... animaux domestiques.

On appelle ainsi ceux parmi les animaux cohabitant avec lui sur la terre, que l'homme a choisi au cours de son histoire dans le but de détourner certaines de leurs aptitudes naturelles à son profit. Cette appropriation par l'homme de certaines espèces animales et l'exploitation de leurs propriétés naturelles lui a apporté une source de richesse ainsi qu'une stabilité considérable d'existence ; que ce soit en utilisant le cheval pour épargner sa propre fatigue ou pallier à sa faiblesse, ou en sélectionnant le bovin pour la production du lait, la volaille pour celle des œufs, par exemple...

Mais en retour, elle lui impose des obligations dont celle de veiller à leur conservation ou leur entretien et aussi celle de les améliorer en vue d'obtenir un maximum de rendement, donc de profit.

C'est dans tout ceci qu'apparaît le rôle du Vétérinaire.

Considérant l'animal domestique comme une véritable machine à transformer les substances nutritives qu'on lui confie, en autre chose de plus utile pour l'homme : lait, beurre, miel, viande, œufs, laine, fourrure, travail ou agrément, etc..., il serait pour nous du plus haut intérêt de savoir comment ces « machines » fonctionnent. Malheureusement, la chose est loin d'être connue à fond et n'est encore qu'au stade de l'étude, une étude laborieuse.

C'est un immense domaine plein d'embûches pour un cerveau humain plus apte par essence à saisir et imaginer les rapports des phénomènes inanimés entre eux, que ceux des phénomènes de la vie, tout simplement, parce qu'il ne peut jamais isoler ces phénomènes complètement les uns des autres, sans détruire la vie elle-même pour les étudier séparément.

Cette double nécessité : d'une part, nécessité d'analyse, qui possède un caractère subjectif pour l'esprit hu-

main, de décomposer toute difficulté en autant de parcelles qu'il est nécessaire pour arriver à l'évidence, et d'autre part, nécessité de caractère objectif de respecter l'intégrité, la coexistence, l'enchaînement permanent et simultané de tous les phénomènes biologiques afin de maintenir l'identité constante de ce qui est proposé à l'étude avec ce qui lui est soumis, est plus qu'apparemment contradictoire.

C'est précisément en considérant l'impossibilité matérielle devant laquelle nous, humains, nous nous trouvons, de pénétrer directement avec l'aide de nos cinq sens dans l'intimité des phénomènes vitaux et à la nécessité de ruser au prix d'efforts extraordinaires avec la réalité pour lui arracher son secret, qu'apapraît en même temps que le grand mérite des pioniners de l'humanité savante, la notion des écueils que notre pensée humaine, faite avant tout à l'image de nos sens, doit rencontrer dans le cours de ses investigations.

Force nous est donc de ramener l'ensemble des phénomènes qui forment le sujet de nos études à d'autres phénomènes directement perceptibles en nature, en qualité, en quantité. C'est donc à chaque pas en avant une transposition incessante que nous sommes obligés de faire : ainsi par exemple, un électrocardiogramme traduit un phénomène d'électricité biologique dans un langage clair pour la pensée, mais exige un travail et un appareillage compliqué et ingénieux. Vue par l'homme, la chose requiert un effort spécial d'interprétation. Dans la réalité, le phénomène électrique naturel étudié n'a de commun avec ce qui se trouve être figuré par la courbe qu'un parallélisme quantitatif et qualitatif particulièrement délicat à interpréter.

Effleurant ainsi le caractère inhospitalier du domaine dans lequel la pensée humaine s'est engagée en s'attaquant au fonctionnement des êtres vivants, on comprend les hésitations, les tâtonnements, les piétinements, les fourvoiements qui la gênent dans sa progression et la lenteur en même temps que la complexité de celle-ci.

Tout ceci, d'ailleurs, s'applique aussi bien et à plus forte raison, à la pathologie qu'à la physiologie puisque celle-là est toujours envisagée comparativement à celle-ci. D'où le grand nombre de théories, hypothèses, discussions concernant chacun de leur chapitre avant qu'émerge finalement le peu de lumière qui permet chaque fois de faire le pas en avant.

Comment, dans ces conditions, caractériser l'aspect général de notre connaissance scientifique ?

Deux caractères semblent pouvoir s'y adapter : le caractère incomplet et le caractère mouvant ; pour traduire la notion d'un édifice en construction où le provisoire et le définitif voisinent et s'étayent..., d'où la nécessité primordiale même pour qui ne se consacre pas uniquement à la recherche scientifique de se maintenir de son mieux au courant de la progression scientifique dans les domaines qui le touchent de près et dont le bilan est déjà considérable.

Les deux piliers de la connaissance médicale sont l'observation et l'expérimentation. L'observation, — le plus ancien des moyens d'étude, — qu'elle soit directe (ou immédiate), ou indirecte (ou médiate), ne fait intervenir que la mémoire et la logique, ses acquisitions sont fonction de l'acuité du discernement, elle s'adresse à des phénomènes naturels étudiés d'un point de vue objectif et statistique. C'est d'elle que procèdent toutes les acquisitions médicales avant l'avènement de la médecine expérimentale. Seule, elle n'est un moyen d'étude particulièrement fructueux, que pour les disciplines ayant un caractère statique (anatomie, histologie, etc...).

L'Expérimentation, au contraire, a permis un développement extraordinaire de la connaissance dans toutes les disciplines. Elle permet de compléter une observation et, à partir de celle-ci, d'émettre, puis de discuter une hypothèse. Elle permet de faire varier à volonté les conditions dans lesquelles une observation a pu être effectuée. C'est de très loin la méthode la plus fructueuse et la plus sûre. L'intelligence y intervient activement en plus de la mémoire et d'une logique plus rigoureuse que celle de l'observation.

B) ASPECT PRATIQUE DE LA CONNAISSANCE VETERINAIRE

Le bagage technique du Vétérinaire acquis, celui-ci est appelé à l'utiliser au fur et à mesure des besoins et des nécessités dans les cas particuliers de la clientèle.

Dans la plupart des cas, jouant son rôle de thérapeute, chirurgien, inspecteur des viandes et de denrées alimentaires, conseiller zootechnique, les grands problèmes biologiques ne constituent pas le souci majeur de son activité professionnelle. En effet, les énigmes que la nature offre à sa perspicacité demandent à être résolues d'une façon rapide et les conditions dans lesquelles elles ont à être solutionnées ne permettent pas un approfondissement très poussé. L'habitude aidant, il est exceptionnel

de rencontrer des cas particulièrement délicats ua point de gêner le praticien dans la conduite à adopter. Un examen attentif et rationnel mettant généralement sur la voie du diagnostic.

Pratiquement, lors de ses interventions dans les cas pathologiques, l'essentiel de son activité repose sur le trépied : DIAGNOSTIC, PRONOSTIC, TRAITEMENT.

CONSIDÉRATIONS SUR LE DIAGNOSTIC

en Clientèle vétérinaire

Le diagnostic est le premier temps d'une intervention vétérinaire lors d'un cas pathologique. Appelé auprès d'un animal malade, il s'agit avant de le soigner, de savoir ce qu'il a. Les éléments qui permettent de déterminer le diagnostic sont de deux ordres : tout d'abord, les « commémoratifs », indiqués par le propriétaire ou tout autre personne ayant eu l'occasion d'effectuer une observation concernant le malade, ensuite les « signes cliniques » qui seront perçus et appréciés directement par le praticien.

Les commémoratifs sont des renseignements particuliers concernant le passé de l'animal en examen. Ces renseignements peuvent être, soit des précisions sur des circonstances ayant un rapport avec le cas en cause, soit des observations particulières de faits cliniques qui ont disparu au moment de l'examen. Ce seront par exemple l'existence de coliques avant un état d'anorexie totale ; le rapport entre la distribution des repas et l'existence de crises épileptiformes, la nature et la quantité d'une alimentation, les changements de régime ou d'aliments ayant pu avoir lieu avant le trouble, le temps écoulé depuis l'apparition des premiers symptômes, la date présumée du terme pour une femelle gestante, l'existence d'une hémorragie au moment de l'accouchement, etc..., etc..., tous renseignements utiles et nécessaires pour la conduite du raisonnement du clinicien à la recherche du diagnostic et qu'il ne peut deviner si on ne les lui donne pas. Ils peuvent être d'une importance capitale, voire décisifs dans le cas d'une hésitation sur l'interprétation des signes cliniques pour un diagnostic différentiel par exemple.

Quant aux signes cliniques, se sont des renseignements qui peuvent être directement perçus ou recherchés par le praticien lors de son examen.

Ce sont, par exemple, des signes stéthoscopiques, l'examen des muqueuses, l'existence de coliques, une boiterie, un œdème, une plainte caractéristique, la raideur du tétanos, les caractères du pouls... Dans tous ces exemples pris au hasard, les signes cliniques, de mise en évidence assez facile seront perçus directement. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi et l'examen clinique revêt dans certains cas un caractère d'une subtilité extraordinaire, à tel point qu'il faudra presque un hasard pour la mise en évidence du signe pathognomonique. Ce sera par exemple, l'exploration vaginale trois jours après le vélage qui fait découvrir l'existence d'un deuxième fœtus auquel personne ne pensait.

Il n'est pas rare d'entendre autour de soi les gens s'étonner que l'on puisse poser un diagnostic précis sans obtenir de renseignements directs et verbaux de la part de l'animal examiné — « un animal ne peut pas dire où il a mal ni quel genre de douleur il ressent ». Et pourtant, s'il est vrai qu'un animal ne peut renseigner directement sur la localisation du point névralgique, il n'en est pas moins vrai qu'il répond lorsqu'on sait l'interroger : il suffit, par exemple, de toucher le point douloureux pour provoquer une réaction qui fait comprendre sans ambiguité que l'on est bien sur le point recherché. Ainsi le cheval indique par sa boiterie le membre dont il souffre, l'exploration méthodique de ce membre permettra de révéler au niveau de quel rayon siège la douleur. Puis, la localisation se fera de plus en plus précise grâce à l'interprétation quantitative de la réaction douloureuse jusqu'à la découverte du point névralgique, même si celui-ci est une minuscule collection purulente située dans le sabot, sous un centimètre de corne.

Le diagnostic exige toujours beaucoup de bon sens, de logique, de sens critique, de curiosité et d'intuition. L'ensemble formant ce qu'on appelle le sens clinique ; car au fond, il ne s'agit que de déductions, chaque phénomène observé étant une conséquence, il s'agit d'après la conséquence de remonter à la cause. Ce n'est pas toujours facile, d'autant plus qu'un signe accessoire peut venir se superposer aux signes principaux et les masquer. C'est là que doit intervenir le sens critique. Tel ce chien, amené en consultation pour « maladie de peau » au niveau des pointes ischiatiques et qui ne souffre que d'un catarrhe auriculaire, les lésions cutanées n'étant ni plus ni moins

que la conséquence des frottements réitérés sur le ciment du chenil à l'occasion du grattage des oreilles, l'animal étant en position assise.

Hélas, notre médecine vétérinaire handicapée et combien, par rapport à la médecine humaine, ne permet pas la mise en service d'appareils perfectionnés, tels les appareils de radiographie ou radioscopie dans l'arsenal du vétérinaire rural. Sans compter que le volume des sujets exigerait souvent des puissances prohibitives. Par contre coup, certains diagnostics pourront se ressentir de cette absence de moyens aussi pratiques et sûrs.

Cet handicap vient de la limite rapidement atteinte de la rentabilité d'une intervention vétérinaire pour le propriétaire de l'animal. Car, si l'on consent à faire pour un être humain des sacrifices d'ordre pécuniaires, il est difficile de justifier un beaucoup moindre sacrifice pour un animal. Bien entendu,, aux très rares exceptions près que sont les cas des animaux de grande valeur ou d'animaux privilégiés ayant pour leur propriétaire un intérêt sentimental très particulier.

La parfaite connaissance de la répartition géographique des maladies dans la région où on exerce s'avère extrêmement importante.

Dans notre région, l'importance et la fréquence de certaines maladies parasitaires : telle la piroplasmose bovine, la strongylose pulmonaire ou gastro-intestinale, la distomatose par exemple. Ou d'affections chroniques, telle l'entérite para-tuberculeuse, sont des éléments importants de la pathologie. Par contre, il ne nous a été donné durant ces trois dernières années, qu'exceptionnellement, d'observer des cas cliniques de tuberculose bovine. Tandis qu'en d'autres régions la proportion de bovins atteints de cette maladie peut s'élever paraît-il à 50 % et même plus. A l'abattoir municipal de Pont-Audemer, les cas de tuberculose bovine sont rares...

Dans une région où le client a la détestable habitude de ne recourir à l'homme de l'Art, en matière de soins aux animaux, qu'après avoir épuisé tout les autres moyens de se tirer d'embarras, soit par l'utilisation de procédés de fortune, de recettes traditionnelles dont on se demande parfois avec beaucoup d'inquiétude comment elles ont pu gagner leur crédit, soit en attendant une guérison spontanée, soit avec le secours de quelque « voisin complaisant » et « qui s'y connaît » et dont la bienveillance ne manque quelquefois pas d'audace, on comprend que le diagnostic puisse être rendu difficile.

Il n'est pas rare, en effet, de se trouver en présence de manœuvres intempestives effectuées avant l'arrivée du vétérinaire, et malheur à celui-ci si, passant à côté, il n'en prévoit pas les conséquences fatales, car celles-ci seront généreusement désignées comme étant le fait de sa responsabilité ou de sa maladresse. Nous avouons humblement que le contact du paysan normand nous a rendu particulièrement circonspect dans tous les cas où il est habituel de voir le client tenter une intervention par ses propres moyens. C'est le cas de cet exemple récemment vécu d'un emphysème traumatique péri-jugulaire qui nous fit refuser, en dépit de multiples supplications, d'effectuer un cathétérisme œsophagien, sur une vache atteinte d'obstruction œsophagienne, et pourtant en état de météorisation très avancé. L'abattage de l'animal, après ponction du rumen, n'a fait que nous inciter à persévérer dans cette attitude chaque fois que l'occasion se représentera. La perforation de l'œsophage qu'on y a découvert, n'aurait pas manqué d'être incriminée par la mauvaise foi du « voisin complaisant », qui avait effectué le cathétérisme au moyen d'un manche de fouet, à la maladresse du vétérinaire qui serait venu pour... tout arranger.

C'est encore le cas de cette vache à obstruction œsophagienne et météorisée à qui on a fait déglutir « de travers » une dose de météorifuge capable de déterminer une broncho-pneumonie par corps étranger des plus spectaculaire.

L'examen d'un animal ne permet pas toujours de poser avec précision le diagnostic, cela provient du caractère peu expressif de la symptomatologie lors de certains cas pathologiques. Certaines espèces, telle l'espèce porcine, ne se prêtent pas volontiers à l'examen clinique, l'auscultation est pratiquement impossible chez le porc, tant cet animal est brutal lorsque on veut le tenir et bruyant. Tels également les animaux de la basse-cour, dont la symtomatologie est trop peu éloquente en général pour autoriser une certitude.

Dans certains cas, il arrive même que seul l'examen du cadavre et l'interprétation des lésions relevées à l'autopsie permettent de l'établir. Le sacrifice de l'animal atteint peut même devenir une nécessité impérieuse, c'est le cas qui se présente lorsque sévit une épidémie dans un grand élevage. D'autrefois, seul un examen de laboratoire peut permettre d'ériger en certitude une suspicion et de prendre en connaissance de cause les mesures prophylactiques qui s'imposent. Soit par prélèvement de sang sur l'animal vivant et au moment opportun (sero-diagnostic

de la brucellose), soit par prélèvement de matières fécales (surtout en parasitologie : coccidioses, œsophagostomoses, cyclicostomoses), soit par prélèvement sur le cadavre en vue d'examen microscopique direct ou ensemencement microbien.

Certains de ces examens de laboratoire sont à la portée du praticien, étant donné le caractère peu compliqué ou peu rigoureux des techniques et des installations qu'elles exigent, analyses d'urines, examens de parasitologie), tandis qu'au contraire celui-ci doit avoir recours aux laboratoires spécialisés pour les diagnostics qui nécessitent une installation spéciale, ces laboratoires deviennent ainsi de précieux auxiliaires pour le vétérinare praticien rural...

CONSIDÉRATIONS SUR LE PRONOSTIC

Si le diagnostic est le premier but à atteindre lors de l'examen d'un cas pathologique, ce n'est pas toujours le plus important. Le vétérinaire ne justifie son intervention que dans la mesure où il fait éviter de « perdre » vis-à-vis du propriétaire. Aussi, le plus souvent, savoir ce qu'il adviendra de tel animal atteint, présente plus d'intérêt pour celui-ci que de connaître ce dont il est atteint... C'est donc une indication sur la gravité du cas pathologique soumis à sa perspicacité que le vétérinaire est amené le plus souvent à donner le renseignement le plus précieux aux yeux de celui qui fait appel à sa compétence.

Supputer quelles sont, pour un animal malade donné, les chances de guérison, dans quelle mesure la guérison peut-elle être escomptée complète et définitive ? au bout de combien de temps pourra-t-elle être attendue et à quel prix ? sont des questions que se pose et pose avec le plus d'inquiétude le client. Car la règle est, nous le savons, de ne considérer l'animal en cause que comme représentant une valeur économique limitée, ne justifiant sa présence que par sa productivité.

C'est donc à la fois un calcul de probabilités et un calcul d'intérêt qui décide de la cure.

De toute évidence, c'est du diagnostic que l'on peut tirer les indications principales ayant une valeur pronostique. Le fait de constater une péritonite généralisée, con-

sécutive à une non-délivrance sur un bovin, ne laissera pratiquement aucune illusion sur les possibilités de guérison. De même l'ictère, d'origine hépatique, permet de poser un pronostic relativement grave chez le chien.

Cependant, c'est fréquemment par le seul examen du cas particulier que la précision peut être obtenue. Chaque entité morbide pouvant présenter des formes évolutives de gravité variable généralement en fonction de la rapidité de l'évolution. Ainsi par exemple, un cheval atteint de tétanos localisé à une région, aura beaucoup plus de chance de guérir qu'un autre atteint de tétanos à évolution rapide et généralisé à tout le corps. Dans le cas d'une lésion traumatique des voies génitales consécutives à un vélage maladroit, le pronostic variera en fonction de considérations d'ordre anatomique, les chances de guérison seront d'autant plus grandes que la situation de la lésion sera plus postérieure, même si son importance peut faire supposer le contraire, l'éclatement du vagin permettant l'issue du gras du bassin par la vulve se révèle capable de guérir, alors qu'une lésion de quelques centimètres au niveau du col de la matrice est souvent mortelle.

Certains signes pronostiques trompent rarement. Recherchés systématiquement ils sont susceptibles de donner des indications très précieuses.

La disparition progressive du conjonctif périoculaire, qui donne à l'œil d'un animal l'aspect de s'enfoncer à lintérieur de l'orbite, une anorexie totale qui se prolonge pendant plus de trois jours, indiquent dans toutes les espèces un pronostic particulièrement sombre.

Par contre, le caractère dramatique ou bénin des signes cliniques qui impressionnent au plus haut point le propriétaire de l'animal, n'a pas une valeur pronostique sérieuse. Ainsi par exemple, après une période de coliques dramatiques, le « mieux trompeur » qui apparaît lors de la gangrénisation d'une anse intestinale et qui précède de peu la mort ; citons encore les multiples cas dramatiques et désespérés de fièvre vitulaire dont la guérison est parfois obtenue dans des conditions spectaculaires, après injection intra-veineuse d'une solution de sels de calcium. Les cas d'anaphylaxie qui se manifestent à la suite de l'évarronnage systématique à la main, au cours desquels l'apparition d'importants œdèmes de la face, de la peau, des muqueuses, des mammelles revêtent une allure souvent disproportionnée avec les risques de mortalité. De même, d'ailleur, les cas d' « échauboulure » chez le cheval.

L'examen systématique du pouls se révèle toujours extrêmement précieux, surtout chez le cheval. Il nous a

souvent permis d'avoir une opinion sur le pronostic que nul autre signe ne nous aurait permis d'obtenir. Nous croyons pouvoir placer ici une observation personnelle où la seule prise en considération de cet élément pronostique fut d'une valeur beaucoup plus précieuse que l'ensemble de tous les autres signes cliniques :

De passage chez son voisin, pour une vache atteinte de fièvre vilulaire, M. D. D., à Saint-A..., nous demande de venir voir sa jument. L'animal paraissait « abattu » depuis le matin... Commémoratif unique, la jument se portait normalement la veille. On sort donc la jument de l'écurie, celle-ci marchait à peu près normalement, la tête tenue baissée, aucun symtôme douloureux. L'animal était âgé de 7 ans. Il mangea sous nos yeux, une poignée d'avoine qui lui était présentée. Seule, une diarrhée séreuse de couleur grisâtre et non nauséabonde donnait une indication sur l'existence d'une origine digestive ; la température était de 36,5° C., le pouls avait un caractère imperceptible. Ce seul élément nous permit alors, avant même d'annoncer notre diagnostic, de déclarer à la stupéfaction générale, que l'animal était perdu. La symptomatologie nous faisant suspecter l'ingestion d'une substance caustique (lessive à la cendre de bois, engrais ?...) Comprenant aux dénégations formelles du propriétaire, qui n'était pas notre client habituel, que celui-ci n'avait pas confiance, nous n'effectuâmes aucune intervention directe sur l'animal, de crainte que celle-ci nous soit reprochée par le client ou par le maréchal-ferrant, dont la présence auprès de l'animal avait quelque chose d'insolite. D'autant plus, que tous deux ne semblaient pas convaincus du diagnostic, nous nous sommes contenté de faire une ordonnance anodine, demandant simplement à être prévenu en cas de mortalité afin de faire l'autopsie.

Le lendemain matin, apprenant que la jument était morte, nous fixions rendez-vous au propriétaire à l'équarrissage. L'autopsie révéla la présence dans le cæcum d'une grosse quantité de mortier de ciment.

Dans ce cas, le seul examen du pouls nous avait évité de commettre à la fois, une erreur de pronostic et une faute de psychologie.

Dans le syndrome coliques, chez le cheval, l'examen du pouls ne nous a jamais trompé : un pouls petit, court, rapide, bien reconnaissable est le signe quasi-infaillible d'une issue fatale. Par contre, il nous est arrivé fréquemment de constater chez le cheval, l'inconstance de la valeur pronostique du pouls lors d'accès de myoglobinurie... Dans ces cas si redoutables au point de vue mortalité,

le meilleur renseignement de valeur pronostique est de nature commémorative, car nous avons fréquemment rencontré des animaux dont le pouls ne devenait vraiment « agonique » que lorsque l'animal était perdu de toute évidence. Aussi, quelle que soit la gravité apparente des symptômes au moment où nous sommes appelé, depuis la simple raideur, frissons, jusqu'à la chute sur le sol et la parésie du train postérieur, en passant par la parésie d'un seul membre, nous avons pris l'habitude de considérer comme pouvant être guéri, presque tous les animaux qui ont été maintenus immobiles dès l'apparition des premiers symptômes. Au contraire, quel que soit le caractère bénin des symtômes au moment de l'examen, si le cheval a effectué un parcours plus ou moins considérable, l'expérience prouve que la guérison sera d'autant plus compromise que la distance parcourue et l'effort accompli auront été plus grands.

Toutes ces considérations permettent le plus souvent dans la pratique de se faire une idée assez exacte des possibilités de guérison. Cependant, l'expérience prouve qu'il faut toujours se montrer prudent dans le cas d'un pronostic grave, et circonspect, dans le cas d'un pronostic bénin. Une telle conception paraîtra peut-être digne du contact des Normands et inspirée de leur légendaire prudence. Pourtant, nous avons eu connaissance d'un cas d'éventration accidentelle dûe à la perforation de l'abdomen d'un poulain où la guérison a été obtenue après réintégration de l'intestin dans la cavité abdominale et suture sommaire de la plaie à la ficelle, effectuée par un Confrère qui venait de procéder à un vélage infecté.

Nous avons personnellement observé la guérison totale d'une fracture complète du radius sur un poulain de dix-huit mois.

Bien qu'on ne saurait honnêtement laisser espérer la guérison spontanée d'un bovin atteint d'invagination, nous avons eu au moins trois fois l'occasion d'observer des guérisons de ce genre après élimination de la portion d'intestin invaginé.

Les prolapsus utérins passent à juste titre comme étant d'un pronostic redoutable chez la truie et la jument ; pourtant, il nous fut donné de voir une truie et une jument guérir sans aucune difficulté après la simple réduction du prolapsus.

Ce sont les « impondérables » de la médecine, desquels force nous est bien de nous méfier un peu.

Voici l'observation d'un cas où la nature semblait se jouer cruellement de la valeur des considérations pronostiques :

Appelé d'urgence un dimanche après-midi, nous nous rendons chez M. M., à T. Il s'agissait d'une vache, primipare, vêlée par extraction forcée. Le vêlage avait été très « difficile » aux dires des six opérateurs présents y ayant participé de toutes leurs forces conjuguées. L'animal avait émis après le vêlage environ deux kilos de caillots sanguins. Après exploration, il apparaissait nettement que le fœtus avait été extrait en dépit d'une légère torsion de la matrice. Le col était déchiré d'où provenait l'hémorragie et le vagin éclaté sur une longueur de 20 cm. environ... Devant l'importance des dégâts, il fut conseillé de sacrifier l'animal. Or, ce dimanche, aucun boucher n'acceptâ de procéder à l'abattage. Le lendemain, le propriétaire, jugeant que son animal présentait un aspect assez rassurant, nous fit de nouveau examiner l'animal dans le but d'en poursuivre le traitement ; bien décidé, à ne pas tenir compte du conseil à lui réitéré de faire sacrifier l'animal. Huit jour après, presque triomphant, il donna de sa vache des nouvelles les plus enthousiastes et les plus optimistes : appétit parfait, était général très bon, etc.. Il fallait bien se rendre à l'évidence ! Le pronostic devenait favorable... ce fut pourtant, le lendemain à l'aube de ce jour-là qu'on retrouva la vache morte.

CONSIDÉRATIONS
SUR LA THERAPEUTIQUE VÉTÉRINAIRE

La thérapeutique générale vétérinaire ne présenterait pas de différences fondamentales avec celle de la Médecine humaine du point de vue théorique. Car, médicalement les procédés thérapeutiques pourraient être identiques, les variations appropriées de posologie mises à part, si le grand souci constant de l'Economie ne venait s'interposer pour fausser le parallélisme.

Il n'est pas de produits nouveaux, que ce soit une création de la chimie de synthèse, ou le fruit d'une découverte concernant les vertus thérapeutiques d'un produit fabriqué par des cellules vivantes (sérothérapie, alcaloïdothérapie, opothérapie, antibiothérapie...) ou extraits de ces cel-

lules (vaccins, anatoxines, etc.) qui ne puissent trouver leur place dans l'arsenal thérapeutique vétérinaire avec les indications précises.

Ceci est vrai pour l'immense majorité des substances et les exceptions, telles l'intolérance du chat au benzonaphtol, ou celle du bovin pour les composés du mercure, par exemple, sont somme toute assez rares et font partie des connaissances spéciales qu'exige l'exercice de notre profession au même titre que les connaissances relatives à la pathologie spécifique des animaux domestiques.

D'ailleurs, au fur et à mesure des acquisitions thérapeutiques, le temps aidant, les procédés de fabrication des médicaments les plus onéreux finissent par s'adapter à ce souci de l'Economie et on peut considérer que la perspective des débouchés vétérinaires contribue très souvent à faire baisser le prix de revient industriel de tellle ou telle substance. Si bien que, malgré un certain retard, l'arsenal thérapeutique de la médecine vétérinaire, s'enrichit à son temps, des mêmes acquisitions que celui de la Médecine humaine dès que celles-ci sont susceptibles de s'adapter aux exigences de la Médecine vétérinaire.

En compensation le vétérinaire n'a pas en général, à trop tenir compte de la suceptibilité de son patient. Aussi, les questions de mauvais goût lors d'une administration per os, où le caractère douloureux d'une injection hypodermique ou encore la formation inesthétique d'une réaction fibreuse persistante, après inoculation d'un vaccin en excipient irrésorbable, comme celui de la fièvre aphteuse chez les bovins, ne sont pas des considérations majeures capables de faire rejeter un procédé thérapeutique qui par ailleurs justifie son utilisation, si on envisage son efficacité ou son prix de revient.

Du point de vue chirurgical par contre, l'handicap est beaucoup plus sérieux car les acquisitions de la chirurgie humaine ont atteint des domaines que n'atteindra jamais notre chirurgie ; ceci toujours en raison de la justification économique.

Puisque il est ainsi prohibitif pour nous, vétérinaire, de sauver à n'importe quel prix, il faut bien que nous nous contentions de ce qui est à la portée des moyens qui peuvent être mis à notre disposition. En nous efforçant d'ailleurs de faire rentrer dans ce cadre le maximum. Evidemment, cela nous interdit l'assistance d'un personnel spécialisé, l'utilisation d'appareils trop onéreux, pour ne laisser subsister que ce qui est strictement nécessaire.

Faisant le bilan, on se rend compte que malgré cela, les possibilités ne sont pas dénuées d'intérêt, permettant même quelquefois de très belles réalisations.

Dans sa réalisation pratique, l'application de la thérapeutique vétérinaire présente un certain nombre de caractères très particuliers, du fait même qu'elle s'adresse à des animaux. Elle exige de la part du vétérinaire et surtout dans notre région une force et une résitance physique dont ceux qui n'ont pas eu l'occasion de les vivre de près, ne peuvent pas avoir une opinion exacte... Qu'il s'agisse de veiller à la contention ou de subir les réaction de défense des patients qui n'ont pas la raison de reconnaître en lui un bienfaiteur, ou qu'il s'agisse encore d'effectuer une embryotomie chez un grande espèce animale... Ajoutons à cela que nombre d'interventions vétérinaires, particulièrement celles de l'obstétrique, réclament de la part du praticien beaucoup de dévouement. S'exposer par toutes sortes de temps, en toutes sortes de lieux, le plus souvent presque nu, et à toute heure aux intempéries ; la nuit, avec un mauvais éclairage, dans des conditions de confort désastreuses et ceci, quelquefois pendant plusieurs heures durant, en effectuant une besogne répugnante.

Il nous est arrivé de procéder à la réduction laborieuse d'un prolasus utérin chez une vache à trois kilomètres de toute habitation, en pleine nuit, dans la boue, la provision d'eau prévue ayant été épuisée, dans l'intérêt supérieur de la réussite de l'entreprise, il nous fallut revenir tout imprégné de l'humidité des marais et du sang de la vache...

Il va sans dire que ces cas particuliers sont considérés comme les corvées du métier de vétérinaire et n'en constitue évidemment pas l'élément permanent, mais ils se reproduisent assez fréquemment malgré tout pour mériter d'être mentionnés ici. Nous passons rapidement sur les dangers de contamination professionnelle qui pèsent sur certaines interventions, lorsque le devoir commande impérieusement de « mettre la main à la pâte », dans une « pâte » que l'on sait dangereuse pour soi-même, telles ces extractions de fœtus dangereusement putréfiés qu'il faut quelquefois débiter en morceaux...

Nous aurions trop peur, en insistant longuement sur la question des difficultés multiples et désagréables du « métier », de paraître désabusé.

Aussi, pour être juste, il faut bien reconnaître que celui-ci n'apporte pas à qui l'exerce, que des besognes sus-

ceptibles de l'en dégouter. Il y a à côté de celles-ci, assez de compensations appréciables pour permettre de les faire accepter. Ne seraient-ce, par exemple, que la satisfaction personnelle d'une tâche menée à bien, la variété infinie du genre des interventions, la réussite d'une opération audacieuse...

Tout comme le diagnostic et le pronostic que nous avons envisagés plus haut, la thérapeutique vétérinaire exige de son acteur des qualités perticulières : discernement, habileté, sang-froid, décision, confiance en soi, audace, voire témérité.

Discernement dans le choix ou l'association des procédés thérapeutiques, habileté et confiance en soi dans l'exécution d'une intervention.

Sang-froid devant les incidents imprévus, décision pour le choix du moment opportun de l'intervention, audace ou témérité pour entreprendre une intervention difficile ou hardie eu égard aux conditions mauvaises d'asepti dans lesquelles elle se déroulera nécessairement, même si toute précautions possibles sont prises scrupuleusement et méticuleusement. Nous opérons, en effet, dans des étables plus ou moins hygiéniques, sur des litières poussiéreuses quand elles sont « propres » et toujours rapidement souillées. Les animaux opérés, sont inévitablement couverts de poils et ceux-ci, septiques, sont toujours susceptibles de venir souiller le champ opératoire au moment le plus inopportun.

Nous avons eu l'occasion de pratiquer la gastrotomie en vue de l'extraction du corps étranger chez une vache de six ans, dont la date du terme était passée de quinze jours et qui mit bas trois jours après d'un veau magnifique et parfaitement vivant sans que du point de vue opératoire il y ait eu de suites fâcheuses à enregistrer. Ce n'est pas que l'ouverture du rumen nous apparaisse une opération particulièrement dangereuse, puisque en l'espace de vingt mois, nous en avons pratiqué dix-huit, bien que ne possédant pas d'appareil détecteur et qui ont toutes été couronnées de succès. Mais l'imminence du vélage dans le cas mentionné ci-dessus, était une raison pour faire hésiter sur la responsabilité à prendre, l'expérience a prouvé que la responsabilité pouvait être prise même dans ce cas, puisque les sutures ont résisté victorieusement aux efforts expulsifs.

Les conditions pratiques dans lesquelles le vétérinaire se voit obligé d'exercer le contraignent à faire suivre dans

sa voiture une gamme assez complète de médicaments et de substances thérapeutiques pour faire face à toute éventualité. De même, qu'il lui est nécessaire d'avoir sous la main les instruments les plus couramment employés, (seringue, sonde urétrale, sonde naso-œsophagienne, repoussoir, pince à pied, flammes, trocart, etc., etc.) car se rendant auprès d'un animal, il ne sait jamais à l'avance sur quel cas précis il va tomber, ne possédant que des renseignements trop sommaires qui lui sont donnés lors de l'appel.

DEUXIEME PARTIE

ASPECTS PSYCHOLOGIQUES DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE

A) LA CLIENTELE VETERINAIRE. QUELQUES ASPECTS PSYCHOLOGIQUES

Les conditions d'exercice de la profession vétérinaire sont telles que la seule application stricte d'une connaissance spéciale ou d'une manière scientifique de penser et de raisonner serait loin d'apporter à celui qui en fait son métier ce que tout homme attend du sien.

En effet, si nous considérons que notre profession exige de la part de qui l'exerce une véritable « vocation », avec des goûts, des aptitudes et des dons particuliers, nous considérons en échange qu'elle doit permettre à celui-ci de mener une vie matérielle digne à la fois des services qu'il rend et de la valeur de la culture intellectuelle sur laquelle repose l'intérêt de ses services.

Vu sous cet angle, l'Art Vétérinaire ne se distingue pas fondamentalement d'autres professions en apparence fort éloignées, telles les professions commerciales par exemple, Il existe entre le Vétérinaire et « ses clients » et réciproquement, une certaine relation d'intérêt qui, des deux côtés, préside d'une façon permanente à leurs rapports. C'est donc en quelque sorte une véritable gestion de sa clientèle que chaque praticien doit effectuer.

Suivant le sort commun aux autres professions libérales ou commerciales, et par opposition à celles qui revêtent un caractère de fonctionnarisme d'Etat ou privé, l'intérêt de la situation du vétérinaire rural dépend avant tout des « débouchés » de son activité.

Naturellement, l'activité d'un vétérinaire n'est pas une « marchandise » que celui-ci peut dispenser sans limite, la résistance physique d'une part, et les questions du

temps matériel d'autre part, sont des plafonds vite atteints dans une profession où il faut tant payer de sa personne. Néanmoins, la situation matérielle d'un vétérinaire dépend en particulier de l'importance de sa clientèle, importance qui elle-même se ramène à la combinaison de deux facteurs : le nombre des clients d'une part, et l'importance du cheptel que chacun d'eux confie à ses soins d'autre part.

C'est ainsi que tout au long de sa carrière, le vétérinaire se doit de maintenir, dans la mesure où cela dépend de lui, son activité, source de ses moyens d'existence. Cela depend de lui de deux façons : tout d'abord, par sa valeur professionnelle, ce côté de la question n'a pas a être envisagé ici... ensuite, par toutes les autres raisons qui n'ont pas un caractère purement technique et dont la résultante est l'attachement et la considération de sa clientèle ; ce qui au fond n'est pas autre chose qu'une question de psychologie de la clientèle.

Ethymologiquement, le mot « clientèle » désigne l'ensemble des « clients », c'est-à-dire, pour le praticien vétérinaire, l'ensemble des propriétaires d'animaux susceptibles de faire appel à ses compétences. C'est par extension que ce mot s'est adapté à un sens beaucoup plus large, au point de désigner non plus un ensemble d'individus, mais l'ensemble de tous les actes, professionnels ou non, que l'on peut être amené à faire dans la carrière de praticien et à l'occasion de l'exercice de l'Art vétérinaire. Donc, d'un nom collectif ce terme est arrivé à désigner un genre d'activité : « Etre en clientèle », « faire de la clientèle », c'est donc non seulement se rendre dans les étables, porcheries ou écuries, chez un client, pour y effectuer des actes professionnels, mais aussi changer sur la route une roue dont le pneu est crevé, être chaussé la plupart du temps de bottes de caoutchouc, quelquefois, suivre un enterrement, discuter de la pluie, du beau temps, de la récolte de l'année, s'intéresser au rapport de parenté plus ou moins éloigné et subir à titre de confident des histoires de ménage ou de famille...

Cette extension même souligne l'importance de l'élément « client » dans la vie et l'activité du praticien. Sous ce rapport, la clientèle vétérinaire prend un sens beaucoup plus précis, ne désignant aux yeux du praticien que l'ensemble de personnes ayant en commun une qualité dans laquelle est incluse implicitement une notion d'intérêt : quelque chose comme « un contrat psychologique ». Nous allons donc essayer de dégager quelques-uns des traits caractéristiques de cette psychologie de la clientèle, pour

rechercher, au fur et à mesure, de quelle façon le praticien est amené à les prendr n considération.

La psychologie d'une clientèle mérite d'être envisagée de deux points de vue complémentaires, mais non pas différents ; un point de vue « macroscopique » plus général, plus collectif et qui permet de prendré pour objectif l'ensemble d'une clientèle, et un deuxième point de vue plus détaillé, individuel, « microscopique » qui visera au contraire à distinguer chaque client comme possédant sa mentatalité particulière.

Le client du praticien rural est par définition un Paysan. C'est donc dans ce milieu paysan, que se situe presque toute son activité. La psychologie de la clientèle n'est ni plus ni moins qu'un chapitre particulier de la psychologie paysanne, laquelle découle tout naturellement du genre de vie que mène l'ensemble des personnes qui exercent des professions agricoles.

Comme dans toutes les classes de la société, on rencontre chez les habitants et exploitants de la campagne un grand nombre de degrés différents, depuis l'ouvrier qui travaille en ville ou à la campagne chez autrui et qui possède une seule vache pour représenter la presque totalité de ses modestes et difficiles économies, jusqu'à la grosse exploitation modèle, à la vérité fort rare dans la région précise où nous avons exercé, en passant par les petits propriétaires ou locataires ruraux dont l'exploitation compte une moyenne de quatre à dix vaches laitières et qui représentent de loin la majorité numérique.

Pour dégager la physionomie de l'ensemble de la psychologie de la clientèle rurale, il convient, en appliquant la loi des grands nombres, de s'appuyer sur la dominante numérique. C'est donc le genre de vie du petit et moyen paysan qui retiendra tout particulièrement notre attention.

S'il est exact de considérer la Normandie comme une des régions de France des plus favorisées par la nature, grâce à la puissance de sa végétation, il ne faut pas perdre de vue, en revanche, que le grand morcellement des exploitations dans certaines de ces régions dont celle dont nous parlons, ramène à d'assez humbles proportions le niveau moyen du standard de vie du paysan.

Il faut considérer en outre, que les bienfaits du progrès de la vie moderne tels l'électrification, l'adduction d'eau, etc... qui sont considérés à juste titre comme les plus élémentaires des éléments de confort par les habitants des villes sont encore loin d'avoir pénétré partout dans les campagnes. D'ailleurs, là où ces installations ont été faites, ce n'est que d'un passé extrêmement récent.

Aussi, l'immense majorité des paysans en était-elle restée encore à l'éclairage au pétrole, à l'utilisation des citernes, en un mot, à un mode de vie décalée par rapport aux autres éléments de la population.

Quant aux conditions d'existence, elles sont obligatoirement rudes, puisque le travail s'effectue aux intempéries et puisque toute la vie s'écoule dans une « chaumière » dont le « pittoresque » qui charme le touriste — sinon le vétérinaire ou hygiéniste — ne le cède le plus souvent, qu'au manque de confort et où la fermière fait preuve d'un véritable « sacerdoce » pour en maintenir la propreté dans une région où il pleut beaucoup et où la cour de ferme n'est souvent qu'un vaste bourbier.

Il faut d'ailleurs souligner que, de plus en plus, la vie du paysan tend à s'améliorer. Il n'en reste pas moins que même dans une modeste exploitation, la vie du paysan est faite d'un travail manuel impérieux et souvent sans rapport avec les habitudes de repos périodiques que la plupart des autres activités peuvent autoriser d'envisager. C'est ainsi que d'un bout de l'année à l'autre, chaque jour, quel qu'il soit, et au moins deux fois par jour quand ce n'est pas trois, il faut aller traire les vaches à heure fixe ; c'est ainsi que la menace de la pluie obligera de mettre à profit le dimanche pour éviter de perdre le foin que le mauvais temps menace, etc..., etc...

Quant à l'instruction et l'éducation, elles ne sont, le plus souvent, représentées chez le paysan que sous la forme assez rudimentaire ; excepté naturellement, chez ceux, assez rares, où l'aisance permet de faire les sacrifices nécessaires au maintien à l'école le temps suffisant pour les acquérir... et même, il est à remarquer que dans ce cas, sauf situation excepitonnelle, le rural a tendance à déserter la campagne.

C'est ici que nous abordons l'un des points les plus épineux de la psychologie paysanne dans ces rapports avec le praticien. En effet, il est d'une constatation universelle que plus un homme est instruit, plus il a conscience de l'immensité des choses qu'il ignore. Ce principe général, a un corollaire psychologique susceptible de s'appliquer aux cas particuliers de la clientèle rurale : plus un homme est ignorant, plus il croit savoir de choses et moins il a le sentiment de son ignorance, plus il a d'impudence à étaler une suffisance déplacée.

On accorde volontiers — et c'est une justice à lui rendre, — à l'homme de la campagne, comme faculté intellectuelle primordiale et fondamentale, le bon sens ; la bonne logique que l'on rencontre chez lui, et dont lui-

même à conscience de l'efficacité, lorsque il l'applique dans la plupart des actes de sa vie courante, a évidemment sa valeur et sa limite comme toute chose. Un grave défaut est l'application trop générale du « bon sens pratique » aux questions qui exigent de la subtilité et du discernement, non pas que le paysan ne possède pas en puissance ces deux qualités intellectuelles, mais bien plutôt parce que celles-ci exigent pour être utiles, des éléments d'appréciation précis et rigoureux qui lui font défaut la plupart du temps. Le bon sens pratique est une forme souvent trop rudimentaire de la logique pour ne pas amener infailliblement à des pétitions de principe. De là le grand nombre de critiques ou de discussions que l'on entend au sujet de tel ou tel médecin ou vétérinaire... Ajoutant à cela pour certains, une nette tendance à la vanité de vouloir paraître plus ou moins « connaisseur », vanité comparable à celle, légendaire, que l'on prête aux borgnes dans le royaume des aveugles.

Cette particularité psychologique est une de celles que savent le mieux exploiter les charlatans et empiriques de nos campagnes qui, bien que fournissant les explications les plus extravagantes, trouvent crédit auprès de trop nombreuses personnes ; peu leur importe la rigueur scientifique 'dun raisonnement compliqué et qui fait appel à des notions squi leur sont étrangères pourvu que l'enchaînement des idées ait l'apparence de logique qui puisse satisfaire le bon sens rudimentaire. Aussi, le « coup de sang » paraît souvent un « diagnostic » plus satisfaisant — puisque faisant appel à la notion de rapidité d'une forme évolutive — que le diagnostic de « congestion cérébrale », « myoglobinurie paroxystique », « septicémie hémorragique », « phénomène anaphylactique » « charbon symptomatique », etc...

Comment et dans quelle mesure le vétérinaire peut-il, lui, tenir compte de cette particularité psychologique ? Pris entre deux feux, deux solutions se présenteraient à lui. La première de se mettre purement et simplement à la portée de son client, satisfaisant la curiosité de celui-ci par une explication simpliste et plus ou moins fantaisiste, le besoin de logique, comme le fait le charlatan tout en réglant son comportement comme il est seul juge de le faire en son âme et conscience... La deuxième est de ne tenir aucun compte de ce que peut penser le client et de se cantonner à ne faire et ne dire que ce que l'on pense être vrai...

La première méthode nous paraît indigne du praticien, en dépit de son avantage immédiat, elle a le défaut

rédhibitoire de maintenir dans l'esprit du client, le sentiment erroné et dangereux de sa relative possibilité d'expliquer et d'interpréter par ses propres moyens les cas particuliers qui se présenteront chez lui et autour de lui avec tout ce que cela comporte d'inconvénients. (Traitements inopportuns, interventions intempestives, etc...).

La deuxième, nous paraît plus digne de notre profession ; c'est le plus souvent avec tact, délicatesse et fermeté, qu'il faudra faire sentir au client l'impossibilité de lui expliquer quelque chose qui exige des connaissances trop savantes pour lui. L'expérience prouve alors régulièrement que l'on y gagne à la fois en considération, en confiance, en autorité. Et, ce qui n'est pas négligeable, le client y gagne le plus souvent un certain réflexe de prudence vis à vis de choses dont il prend conscience qu'elles dépassent sa compétence.

L' « autorité » du praticien en clientèle est peut-être le facteur le plus important pour celui-ci, avant même la « réputation » puisque c'est en grande partie sur elle que celle-ci est fondée. La nature de cette autorité est un peu particulière, elle est basée à la fois sur le respect et la considération que sa personne inspire, sur le sentiment de la supériorité intellectuelle et l'estimation de sa valeur professionnelle. Elle engendre toujours la confiance qui se révèle de tous, le lien le plus solide, pour maintenir entre le paysan et le vétérinaire le rapport de clientèle.

Ceci, nous amène à envisager quelques autres caractéristiques de la psychologie paysanne. Les traits légendaires : traditionnalisme, méfiance, simplicité, prédominance des considérations terre-à-terre par rapport aux considérations d'ordre intellectuelles, ne relèvent pas toujours de la caricature.

Cependant, il est incontestable qu'une évolution psychologique favorable se manifeste depuis quelques années et l'on rencontre chez le paysan au fur et à mesure de la substitution des jeunes générations à celles des anciens, beaucoup plus de perméabilité, de compréhension, de faculté d'adaptation aux conceptions modernes par suite de la vulgarisation des acquisitions dans les différents domaines de la technique et la tangibilité des résultats de leurs applications.

Actuellement, la physionomie de l'ensemble d'une clientèle apparaît plutôt comme une mosaïque de nuances juxtaposées, depuis le type atavique méfiant, superstitieux et destiné à demeurer irrémédiablement attaché jusqu'à sa mort aux coutumes et croyances que lui a léguées la tradition, jusqu'à l'éleveur de type moderne qui fera de

l'installation rationnelle de son étable, de la propreté du lait qu'il livre à la consommation, de la beauté ethnique de son cheptel et de l'application systématique des mesures de prophylaxie une véritable question d'amour-propre... C'est entre ces deux types extrêmes de clients que vont se répartir tous les intermédiaires possibles et imaginables.

Quoiqu'il en soit, remarquons que, vue l'importance de la part que le « bétail » accapare dans la vie du paysan normand, c'est fréquemment sur celui-ci que roulent les sujets de conversation. Etant donnés les rapports étroits qui le lient à la santé de ce bétail. C'est encore fréquemment que le vétérinaire se trouvera sur la sellette au cours de ces échanges d'idées. D'où la nécessité de veiller attentivement à tout ce qui est dit et fait. Telle ou telle parole que celui-ci a prononcée ou tel ou tel de ses actes sera dit et redit, interprété, même commenté librement, souvent aussi déformé... C'est ainsi que naît la « réputation »... D'ailleurs la psychologie d'une clientèle ne diffère pas de la psychologie collective en général. Elle est capable du même instinct grégaire, prête à s'enthousiasmer ou à se faire l'écho des critiques les plus absurdes et les moins justifiées, éminemment versatile, aussi capable d'engouement frénétique et irraisonné que d'acharnement cruel.

Pour ce qui est de la « Réputation » du praticien en clientèle, si elle a théoriquement pour base la valeur professionnelle de celui-ci, il s'en faut de beaucoup qu'elle ne soit, en fait, fondée sur cet élément primordial. En effet, les éléments d'appréciation de cette valeur, font pratiquement défaut à l'homme de la campagne, bien au contraire, l'expérience montre que les occasions où le vétérinaire est obligé de s'insurger contre les pratiques traditionnelles sont quotidiennes. Nous nous rappellerons longtemps le jugement aussi sévère que stupide qu'un client se permettait de porter sur un confrère, qui n'avait pas découvert que sa vache avait la « peau collée » et ce, en dépit de nos efforts pour rétablir la situation.

Il est un très vieil adage dont nous avons eu souvent l'occasion de méditer le sens : s'il témoigne de l'état d'esprit d'un passé heureusement révolu, il conserve néanmoins son reste de vérité.

« Oignez vilain il vous poindra, poignez vilain il vous oindra. »

Certes, le paysan de nos jours a conservé de ses ancêtres un fond de tempérament dont les caractéristiques sont universellement reconnues.

Loin de nous la prétention d'émettre une critique sur la façon dont les confrères gèrent leur clientèle. Puisque chacun a, vis à vis de ses clients, l'attitude que son propre caractère l'incite à adopter... Celui-ci, bon vivant, mène, à peu de chose près, la même vie que son client. Celui-là, entretient avec ses clients des relations familières et alcoolisées ; cet autre encore, sera distant et froid, quant à tel autre, il fera étalage en toute circonstance d'un caractère bourru et grincheux. Chacun d'entre eux pourra jouir de la plus flatteuse réputation au sein de clientèle.

C'est donc bien plus une affaire d'individu que de méthode... l'essentiel étant d'avoir « sa personnalité » et de la conserver toujours et en toute circonstance car rien n'est plus lamentable dans l'exercice d'une clientèle que re perdre la face devant un client. C'est là toute la question de l'autorité.

Dans un groupe de clients il se trouve toujours quelque élément « connaisseur » qui est trop heureux de pouvoir placer son « grain de sel », discutant presque d'égal à égal avec le vétérinaire traitant, ou faisant au sujet de la manière ou de l'opportunité de l'intervention des réflexions impertinentes. Nous nous sommes très vite convaincu de la nécessité, en pareil cas, de « sabrer » immédiatement...

Le choix entre deux méthodes s'offre alors, la première qui n'est possible que si l'issue de l'intervention peut être considérée comme favorable est de remettre l'impertinent « à sa place » le plus gentiment du monde, mais en le ridiculisant convenablement pour provoquer l'hilarité des autres à ses dépens.

La deuxième est de le faire « vertement » lorsque la situation ne permet pas la plaisanterie... Nous avons constaté régulièrement en veillant bien à l'application de ce principe, le gain d'une autorité indiscutable, dont l'attitude de tous les présents, témoigne de l'intensité. Dans tous les cas où nous avons cru bon de nous conduire de cette façon, non seulement l'intéressé ne s'est jamais froissé, mais encore il est devenu en général, sincèrement convaincu de son incompétence relative.

Témoin cette anecdote vécue parmi beaucoup d'autres :

Nous devisions avec cinq ou six braves gens ; l'un d'entre eux, croyant à la fois étonner les autres par sa science et accabler le tout jeune praticien que nous étions, ramasse à ses pieds une plante, et nous pose d'un air manifestement entendu la question suivante, toute crue : « Savez-vous ce que c'est ?... » Et il attendait presque

triomphalement l'effet produit. Il faut dire que ce brave homme avait une réputation de guérisseur aussi coquette qu'imméritée. Sans hésitation, jetant un rapide coup d'œil sur la plante en question, qui, à la vérité, nous l'avouons humblement, ne se rattachait dans notre mémoire, à aucun repère du cours de botanique et jetons sans sourciller, au hasard, deux mots latins.

Notre homme, complètement désarçonné par le caractère spontané et savant de notre réponse, presque confus, laissa tomber la plante en balbutiant : « Nous autres, on appelle ça... la douve ! » La réponse était à la fois inattendue et savoureuse, d'autant plus qu'elle nous laissait les mains libres pour enfoncer le clou... Ce qui fut fait.

LA RECONNAISSANCE EN CLIENTELE

Nous avons vu, dans le cours des pages précédentes, de notre étude, combien, dans certains cas, le praticien avait à payer physiquement de sa personne, fatigue ou danger, d'une façon générale, on peut dire que le client ne réalise pas toujours le dévouement que son vétérinaire lui consacre. Il est décevant de constater que la reconnaissance, à quelques exceptions près (d'ailleurs réconfortantes), est exclue des relations du client avec son vétérinaire.

Que de fois n'avons-nous pas entendu dire naïvement par certains clients : « J'ai beaucoup de confiance en tel vétérinaire, aussi pour les cas graves, c'est à lui que je fais appel. Pour les « bricoles », je fais appel à tel autre. »

Les « bricoles », ce sont les vaccinations, les cas jugés bénins du point de vue de leur gravité, chose qui, aux yeux du praticien, ne sont jamais considérées comme totalement dénuées d'intérêt. Les honoraires réglés, le client se considère comme moralement quitte envers le vétérinaire. Nous ne lui en contestons pas le droit, mais c'est un chose dont tout praticien doit se souvenir à bon escient.

LA SUPERSTITION

Une chose nous a beaucoup étonnée lors de nos premiers contacts avec la clientèle, c'est la lenteur avec laquelle superstitions et préjugés lachent leur emprise sur les campagnes. Récemment encore, l'occasion nous fut donnée d'entendre parler de la condamnation par les tribunaux d'un sieur X..., coiffeur à Q..., qui réussissait à extorquer, en exploitant la superstition d'un nombre étonnant de dupes, propriétaires d'animaux malades, des sommes fort coquettes.

Force de persuation des escrocs de ce genre ? Ou défaut de sens critique des victimes ? Toujours est-il que même condamné officiellement, le coupable reste, dans l'obscurité, un bienfaiteur entouré d'une respectueuse prudence.

Que de fois il nous est arrivé d'entendre parler avec un sérieux qu'il eut été imprudent et maladroit de ne pas respecter de « mauvais sorts » jetés par « quelqu'un-qui-veut-du-mal » ou encore de feindre de ne pas remarquer la présence entre les cornes du bovin en traitement, d'un ou deux petits sacs d'étoffe d'environ 4 cm. × 4 cm., épais de 1 cm. et renfermant quelque prière mystérieusement miraculeuse. Ces croyances et bien d'autres de ce genre, sont si profondément enracinées que vouloir s'y attaquer de front, paraît une véritable faute de psychologie. A plus forte raison d'avoir l'air d'en rire ! Car dans leur simplicité, les gens de la campagne sont extrêmement susceptibles. Le paysan a le plus souvent conscience de son infériorité intellectuelle lorsqu'elle existe. Mais il se montre particulièrement sensible s'il constate que, remarquée, elle le rend ridicule. Il tire du sentiment de l'utilité de son labeur dans la communauté humaine, de la fierté et de l'amour-propre. A qui se mêle de vouloir blesser cette fierté et cet amour-propre, il voue une rancune qui ne faiblit pas facilement.

LES PREJUGES

Ceux concernant les questions d'hygiène ou de pathologie auxquels le vétérinaire se heurte, sont plus faciles à enfreindre que la superstition. Recommander à un cultivateur de faire boire aux jeunes veaux du collostrum, en dépit de l'habitude traditionnelle qui l'interdit, s'avère réalisable. Les préjugés sont en général nés du temps où l'exercice de la médecine vétérinaire était effectuée par n'importe qui, et où les procédés thérapeutiques ne revêtaient pas le caractère technique qu'ils ont acquis maintenant.

Il nous est arrivé une fois de rencontrer une cliente complètement désespérées, une « piqure » intra-veineuse devait être faite à son cheval ! Il nous fallut du temps pour la convaincre de la nécessité de ce mode de traitement. A propos de traitement, une opinion est universellement répandue dans les campagnes : « le porc ne se soigne pas «. C'est un préjugé ridicule, solidement enraciné, qu'on a beaucoup de mal à détruire. Sur son origine, il nous est arrivé de méditer quelquefois. Est-il dû à la difficulté particulière éprouvée par les empiriques de ja-

dis de donner des explications aux signes cliniques peu éloquents de la pathologie de cet animal ? Est-il dû au caractère rebelle de quelques-unes de ces affections ? ou encore vient-il du fait que l'administration forcée se révélait impossible étant donné l'indocilité de l'animal au temps où les administrations per os étaient les seules connues ? Tous arguments qui n'ont plus leur valeur actuellement. Un effort de persuation parvient assez facilement à faire justice de tous ces préjugés.

Ayant un jour à effectuer la castration de deux chevaux dans le même pays, à St-T..., nous avions demandé à l'un des deux propriétaires, pour profiter de la même équipe de contention et gagner du temps, de conduire son cheval chez l'autre. Le premier cheval opéré par excision pure et simple des testicules à la Reimers ; arrive le tour du second. C'est alors, que le propriétaire nous fit part de ses préjugés contre la méthode, nous tenant ce langage : « Si vous n'avez pas de casseaux, vous pouvez repartir, je ne vous confie pas mon cheval ». L'attitude était si décidée, que toute discussion paraissait vouée à l'échec. Aussi, sortant de notre voiture, et sans mot dire, une caissette pleine de casseaux, nous demandions au propriétaire récalcitrant, de choisir lui-même dans la boîte, les casseaux qu'il désirait nous voir utiliser. Nous lui expliquions alors, que les techniques opératoires nous étaient toutes aussi familières, que seul le désir d'employer le procédé qui offre le plus d'avantages pour l'animal nous faisait préférer la méthode de castration à la pince. Nous posâmes donc deux casseaux, et l'opération terminée, notre « rebelle » avoua la première méthode plus élégante.

LES POINTS DELICATS DANS LE « RAPPORT » DE CLIENTELE

Si plein de bonne volonté et de dévouement, si soucieux des intérêts réciproques de son client et de lui-même que soit le praticien, la pratique de la clientèle réserve à celui qui l'exerce, des moments où ses rapports avec son client prend des aspects plus ou moins difficiles, voire critiques... De petites difficultés existent dans toutes les familles, pourquoi n'existeraient-elles pas là aussi ? C'est donc un phénomène à considérer comme normal : Nul n'est parfait au point de recueillir l'agrément unanime de tout le monde. Le vétérinaire, d'une façon générale, n'a pas à échapper à cette règle. Cependant, nous nous sommes proposés d'examiner, dans un chapitre particulier, quelques-uns des points épineux des relations normales entre le vétérinaire et son client. Dans un effort

de recherche rétrospectif des quelques cas où il nous est arrivé personnellement de vivre de ces moments, nous nous sommes convaincu qu'ils deviendraient somme toute assez rares si, en ce qui nous concerne, nous avions la possibilité de demeurer en toute circonstance d'une bonne humeur et d'un sang-froid parfaitement réguliers, et de ne jamais perdre de vue le souci de compréhension : le paysan qui perd un animal, n'a certes pas le droit moral de tenir pour responsable le vétérinaire qui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour le sauver, mais ce dernier, à qui on fait une réflexion acerbe, doit être assez large d'esprit pour comprendre que dans un cerveau relativement peu cultivé, le fait de subir une catastrophe crée un climat psychologique favorable à l'emportement. Il paraît plus intelligent de faire comprendre à l'intéressé avec le maximum de calme qu'un jour viendra où nul ne pourra l'empêcher de mourir lui-même ; plutôt que de le heurter de front en le mettant brutalement à la porte. Cela le ramène sur le terrain du bon sens sur lequel nous avons eu l'occasion d'en parler, il est plus facile de s'entendre avec lui. D'un autre côté, celui qui sait rester calme quand les autres s'emportent, possède sur eux un indéniable ascendant par le climat de supériorité qu'il crée autour de sa personne.

Néanmoins, les points de friction existent, c'est un fait ! Qui a tort ? Qui a raison ? C'est tantôt l'un, tantôt l'autre, suivant le cas. L'essentiel étant d'être de bonne foi pour ne pas soutenir envers et contre tous une position que l'on sait insoutenable. En plus du sentiment de l'humiliation morale que vis à vis de soi-même le mensonge amène toujours, il y a ce sentiment d'humiliation vis à vis des autres qui fait toujours perdre la confiance ; souci principal du vétérinaire pour maintenir, avec son client, le rapport de clientèle.

Dans le cas où les deux sont de bonne foi, la discussion repose toujours sur un malentendu qu'il suffit d'éclaircir pour supprimer la discussion. La bonne humeur et l'abord bienveillant étant la règle, il est rare que l'on ne puisse arriver à aplanir les difficultés qui ne reposent sur rien de réel.

Reste le cas où le client est de mauvaise foi. Contre celui-ci, pas grand chose à faire. Inutile de le convaincre puisqu'il l'est déjà de sa propre mauvaise foi. Ceci fait, notre homme se sent immédiatement en état d'infériorité psychologique. C'est le point le plus important à gagner, même s'il reste fâché, c'est plutôt à cause du sentiment de honte d'être démasqué ou déjoué que par ran-

cune véritable. C'est beaucoup moins grave, car on pourra toujours lui donner à comprendre à la première occasion qu'on ne lui en veut pas, conservant ainsi le beau rôle.

Ceci dit, nous allons envisager successivement quelques-unes des occasions à propos desquelles des points de friction peuvent se présenter.

LE REGLEMENT DES HONORAIRES

Nous nous empressons de dire que la petite réflexion faite systématiquement au moment du règlement des honoraires n'a pas toujours la valeur d'un reproche... Le fait, pour un client, d'avoir tendance à discuter la note, est la conséquence d'une habitude contractée par lui de « marchander » chaque fois qu'il traite une affaire. Le paysan marchande la note de son vétérinaire tout comme il marchande le prix d'un animal qu'il achète, tout comme on lui marchandera le prix d'un animal qu'il vend. Aussi, considèrerons-nous qu'il n'y a pas lieu de prendre ombrage de cette pratique qui fait partie intégrante de la psychologie du client. Par contre, céder à ce marchandage constitue une faute de psychologie dont les conséquences sont néfastes car elles perpétuent l'habitude et enhardissent le client qui se hâte d'en tirer des conclusions plus ou moins exactes et dangereuses. Telle, l'impression que les honoraires sont établis avec une rigueur non méticuleuse, laissant toujours espérer la possibilité d'un rabais. D'autre part, un précédent créé est un exemple qui se dit et se répète. Au nom de ce précédent, non seulement le même client renouvellera sa tentative en d'autres occasions, mais encore ses voisins et ses amis chercheront à se comporter de la même façon. D'où la nécessité de maintenir toujours avec fermeté et, naturellement bonne humeur, le montant des honoraires qui ont été fixés une fois pour toutes.

La densité des vétérinaires et, par conséquent, la concurrence, deviennent de plus en plus importantes. L'exercice de la médecine et de la chirurgie vétérinaire par des empiriques qui exercent plus librement et à moins de frais que les vétérinaires est une réalité. Les clients ont tendance à établir des comparaisons sur les honoraires, avant de les établir sur les méthodes opératoires ou sur l'efficacité des procédés thérapeutiques. Sans aborder prématurément le problème de la déontologie, pour ne considérer que l'intérêt personnel, on n'a jamais intérêt à baisser les honoraires qui ont été établis, même si le client fait allusion aux honoraires inférieurs d'un confrère ou à

plus forte raison, d'un empirique. Or, même si l'argument est réellement fondé sur une certitude, ce qui est rarement le cas dans la réalité, celui qui y cède perd de son prestige, ne serait-ce qu'en ayant l'air d'accepter le principe de la discussion. Le client, sachant pertinamment qu'il n'a pas eu seulement à faire la preuve de ce qu'il a avancé, se reconnaît un certain pouvoir d'intimidation et de chantage, dont il sera tenté d'abuser en toute occasion...

Un détail psychologique, le règlement d'une intervention est plus facilement accepté à chaud qu'à froid. « Passée la fête, on oublie le saint ». L'émotion, l'angoisse éprouvées par le client, lorsque il sent son animal en danger, ou bien la satisfaction d'apprendre qu'il est hors de danger priment alors tout autre sentiment. Dès que les événements sont passés, non seulement les détails de l'intervention sont oubliés, mais le facteur psychologique dominant n'est plus le souci de la conservation ou de la perte du capital représenté par l'animal, mais le souci de débourser le moins d'argent possible. On comprend ainsi, le nombre de discussions qu'il est possible d'éviter en s'efforçant d'obtenir chaque fois que c'est faisable, le règlement comptant des honoraires, lorsque d'autres considérations d'ordre humanitaire par exemple, ou bien d'ordre psychologique (animal en traitement), ne viennent pas contre-indiquer cette façon d'agir.

Nous passerons rapidement sur le cas du « mauvais payeur », client que l'on a intérêt à ne pas servir, il fait perdre du temps et constitue un poids mort dans la gestion d'une clientèle. Il prend régulièrement rang parmi les détracteurs de ceux qui lui rendent service, lorsque vient le moment d'honorer ces services...

LES QUESTIONS DE TECHNIQUE PROFESSIONNELLE

Nous avons vu qu'il existait une certaine catégorie de clients qui font étalage d'une soi-disant acquisition empirique (le plus souvent par simple esprit de vanité stupide, croyant se mettre en relief par rapport aux autres), de solides notions leur permettant d'émettre des opinions sur les actes de tel ou tel praticien. Nous avons eu l'occasion de dire de quelle façon nous avons pris l'habitude de nous comporter vis à vis d'eux. Cependant, il est quelquefois difficile d'effacer l'influence d'une parole maladroite, inopportune ou méchante d'un berger ou d'un palefrenier, par exemple, d'autant que le « connaisseur » en question ne choisira pas le moment où le vétérinaire est là pour

émettre ses critiques... D'ailleurs, le mieux est de ne pas entamer de discussion avec eux ; il est préférable d'ignorer leurs réflexions ou ne pas entendre leurs suggestions. L'indifférence les convainct beaucoup mieux que les rebiffades.

Voici la relation d'une anecdote se rapportant à une question de ce genre :

Ceci se passait un lundi soir, sur les « biens communaux » de la commune du M. V... Appelé pour soigner une vache dont les symptômes étaient les suivants : anorexie, paralysie, elle avait eu, le samedi précédent, un vélage « à peu près normal » aux dires du client. Toujours d'après celui-ci, elle avait été atteinte d'une « fièvre de lait » que son propriétaire avait soignée lui-même, le dimanche, au moyen d'une pompe à bicyclette par pneumatisation de la mamelle, l'animal s'était relevé dans la nuit du dimanche au lundi, puis était retombé le soir de ce lundi, jour où nous le voyons pour la première fois. Frappé par la rapidité de la respiration, l'extrême sensibilité de la glande mammaire, nous prenons alors la température qui était de 41° 5 C. : les symptômes dépassant le cadre de la fièvre vitulaire, nous suspections fortement l'existence d'une mammite septicémique, en invoquant le caractère inopportun de l'intervention de notre client et attirant son attention sur la gravité de ses conséquences, ceci d'ailleurs avec beaucoup de modération, tant et si bien que le client n'étant non seulement pas convaincu de l'existence de cette mammite septicémique à pronostic particulièrement grave, mais devenant insolent, prétendant qu'il avait suffisamment l'habitude du bétail pour ne pas avoir de leçons à recevoir de nous. Sans le moindre scrupule, nous décidons d'abandonner notre homme et sa vache, non sans avoir prédit une mort rapide. Celle-ci, nous l'avons appris par la suite, ne demanda pas plus de quelques heures après notre départ.

La méditation sur ce cas particulier nous fit comprendre cette nécessité impérieuse, chaque fois que le cas risque de se présenter à nouveau, de poser la question de confiance, et de refuser de prendre toute responsabilité si cette confiance ne nous est pas accordée sans aucune restriction, tout au moins pour les cas graves, car pour les cas dont l'évolution favorable est à attendre, ce serait au contraire renforcer la haute opinion qu'a l'intéressé de lui-même, que de lui donner l'occasion de revendiquer la paternité d'une guérison qui se serait produite spontanément sans son intervention... L'essentiel étant d'éviter à tout prix la discussion sur la question technique de

notre métier. Le seul fait de justifier sa conduite donne aux yeux de celui avec qui on discute, l'impression qu'il est reconnu digne de la discuter.

LES EXIGENCES DE LA CLIENTELE

Nous avons dit de quelle façon le rapport de clientèle pouvait être menacé par la question des honoraires. Or, le fait de reconnaître l'utilité de l'intervention de son vétérinaire par le règlement d'honoraires, suppose, pour le client, l'existence de cette utilité. Il est donc naturel que le client soit tenté d'en apprécier l'importance.

N'oubliant surtout pas que ce qui retient un client n'est rien d'autre qu'une question dintérêt, bien plus que le sentiment de fidélité ou de reconnaissance, le vétérinaire se doit de tenir compte de certaines exigences bien légitimes de son client.

Il est facile de concevoir qu'en présence d'une symptomatologie qui l'alarme par son caractère spectaculaire ou par son caractère de gravité, celui-ci réclame un secours urgent et que son état d'esprit n'est qu'angoisse et impatience. Aussi la rapidité avec laquelle le vétérinaire se rend où on l'appelle est-elle une des choses les plus appréciées de la clientèle ; malheureusement, nombreux sont les cas où le vétérinaire doit intervenir rapidement, d'autre part, les conditions dans lesquelles s'exerce la profession ne sont pas toujours favorables à cette rapidité ; il est impossible d'abandonner un vélage en cours pour se rendre auprès d'une jument frappée sur la route d'une crise de myoglobinurie paroxystique avec paralysie ou d'une génisse en état de météorisation aiguë, surtout si l'on vient de couler une bielle de sa voiture... Il est malgré tout exceptionnel que l'on soit retenu trop longtemps pour ne pas arriver à point... si par impossible, le retard devient irréparable, il sera généralement considéré comme portant une part de responsabilités dans la catastrophe. Il faudra alors beaucoup de diplomatie pour conserver la fidélité du client tout en conservant sa dignité lors du premier assaut...

Fréquemment, des interventions ont lieu sur rendez-vous : opérations ou vaccinations en particulier. La ponctualité doit être pour le vétérinaire, un souci majeur. En effet, les animaux ne peuvent rester rassemblés trop longtemps sans inconvénients ; les veaux groupés dans une étable ont rapidement trop chaud, et ne peuvent être nourris convenablement, les vaches ne peuvent demeurer longtemps attachées à cause des conséquences néfastes pour

la lactation de la journée ; autant qu'il peut être gênant de faire attendre une équipe de contention de quatre ou cinq hommes convoqués à une heure déterminée. Cependant, les exigences de la clientèle sont parfois telles que, malgré la meilleure volonté, le praticien se trouve retardé : à l'occasion du rendez-vous précédent où il a perdu du temps à une intervention qui n'était pas prévue, arrêté en cours de route pour une consultation, détourné de son itinéraire par la nécessité de répondre à la demande d'un cas urgent sans avoir la possibilité de prévenir de son retard à l'endroit où il est attendu. Là encore il faudra déployer beaucoup de diplomatie pour faire admettre à qui l'attendait que son temps a été bien employé chez un autre client... Chose curieuse, les plus intransigeants sur cette question sont les mêmes qui, en d'autres circonstances, n'hésitent pas à faire perdre du temps en omettant de ramener à proximité de la maison un animal malade mais pouvant marcher, ne soupçonnant pas que le temps dépensé lors d'une marche d'approche peut nuire à un autre client... Aussi faut-il témoigner d'une certaine philosophie concernant les réflexions qui peuvent être faites à toutes ces occasions, faire de son mieux, perdre le moins de temps possible et surtout ne pas trop discuter. Telle est, à notre avis, la sagesse en la matière.

L'ABSENCE DE SCRUPULES DE CERTAINS CLIENTS

Grâce à l'autorité que lui confèrent ses compétences, nombreuses sont les occasions dans le courant de sa carrière, où le vétérinaire rural est appelé à se prononcer pour ou contre les prétentions de ses propres clients. On comprend facilement les sujets de mécontentement qui peuvent en découler ainsi que la somme de diplomatie qu'il faut déployer quand il s'agit de faire accepter une perte d'argent à un client tout en ménageant sa susceptibilité. Certains, peu scrupuleux, se croient fondés à réclamer des « services », sollicitant de leur vétérinaire que celui-ci couvre de son autorité une transaction malhonnête. Ces sollicitations de toutes sortes dont on se demande parfois si elles sont le fait d'une grande naïveté, de l'inconscience ou du machiavélisme, peuvent porter sur des domaines extrêmement variés : que ce soit pour une question sanitaire, tel par exemple ce client qui voudrait faire consommer « au loin » une viande qu'il sait pertinemment insalubre et dangereuse ; que ce soit pour obtenir d'une compagnie d'assurances le remboursement d'un sinistre non assuré ou dont la couverture dépend d'une

interprétation erronée des faits dans un rapport d'expertise, que ce soit encore pour faire dissimuler un vice qui déprécie un animal au point de vue de sa valeur commerciale pour tromper un acheteur éventuel, etc...

Si l'attitude du praticien en toutes ces occasions est de se refuser, comme il est normal, de se rendre le complice de ces manœuvres criminelles ou simplement malhonnêtes, il a en outre le devoir d'exposer à son solliciteur les motifs de son refus, lui faisant au besoin une véritable leçon de morale. De cette façon, le client se rendra compte du genre d'homme auquel il a affaire et il évitera désormais de lui demander de se prêter à ce genre de combinaisons.

Il arrive parfois que deux clients soient en litige pour des questions touchant leurs animaux. Le vétérinaire se trouvera, à cette occasion, dans une situation délicate s'il lui faut donner raison à l'un en évitant que l'autre se considère comme lésé. Le mieux dans ce cas, lorsque la chose est possible, est de convoquer les deux partis et de ne parler qu'en présence de tous les deux de peur que les paroles prononcées ne soient travesties et déformées, chacun les interprétant dans le sens de ses revendications, en les adaptant aux besoins de sa propre cause.

En toute loyauté, bien que des propositions plus ou moins honnêtes nous soient faites assez souvent, il est à remarquer qu'on ne rencontre jamais beaucoup de difficulté à convaincre son client, en faisant appel à son sens moral et à son cœur. Même si celui-ci n'est pas convaincu, il feindra au moins de l'être pour ne pas se discréditer aux yeux de celui qui le juge et dont, au fond, il recherche l'estime.

Que déduire de toutes ces réflexions ? D'une façon générale, que les relations avec les clients peuvent être assez peu distantes, qu'il faut éviter surtout la grande familiarité que certains seraient tentés d'exploiter au risque de nous mettre dans des situations embarrassantes. Une clientèle est très nuancée, le caractère de chaque client mérite d'être étudié et connu individuellement... Il faut savoir parler aux paysans, éviter surtout de se départir de son calme et de sa bonne humeur en toutes circonstances. Il faut également beaucoup de fermeté pour imposer à la fois son point de vue, son autorité, la confiance et le respect.

N'importe quoi peut être exprimé à n'importe qui, la façon de le faire importe seule, qui doit être adaptée à la personne à qui l'on s'adresse : une simple allusion suffira à d'aucuns, un minimum d'explications à d'autres.

D'autres encore, ne comprendront que les arguments des codes civil et pénal tandis que d'autres seront plus accessibles au langage qui fait appel à des sentiments purement humains.

B) LE VETERINAIRE ET LES PROFESSIONS « LIMITROPHES »

Les facteurs psychologiques que nous venons d'étudier dans le chapitre précédent ne tiennent compte que des relations « directes » entre le vétérinaire et son client, c'est-à-dire que, psychologiquement parlant, le vétérinaire est seul susceptible d'interpréter et de prendre en considération ; seul juge d'approprier sa conduite ou ses paroles à ce qu'il connaît de l'état d'esprit de son client pour créer ou maintenir chez celui-ci le climat de confiance et, autant que possible, de fidélité qu'il est de son intérêt d'obtenir ou de conserver...

D'autres catégories de facteurs existent encore qui, non plus directement cette fois, mais indirectement, s'avèrent d'une importance non négligeable sur l'aspect psychologique des relations entre le praticien vétérinaire et sa clientèle.

Ces facteurs « incidents » sont ceux qui reflètent les relations entre le vétérinaire et d'autres professions qui touchent la même clientèle et dont les activités rejoignent les limites du champ d'activité du vétérinaire. Ce sont les points de contact entre les limites de leurs activités réciproques qui influent sur la nature psychologique de leur relation d'une façon qui mérite d'être étudiée ici.

Sous le qualificatif de « limitrophes », nous avons groupé un certain nomber de professions avec lesquelles des « incidents de frontière » peuvent se produire, dont la conséquence psychologique ne doit jamais être perdue de vue.

Les représentants de ces professions sont très près de la clientèle parce que leur activité possède un caractère plus manuel ou commercial qu'intellectuel. Ils parlent le même langage que cette clientèle, et participent, à très peu de choses près, de la même formation psychologique à la fois simpliste et traditionnellement empirique...

Ce sont :

— Les maréchaux-ferrant,
— Les bouchers et les charcutiers,
— Les marchands de bestiaux,
— Les équarrisseurs,
— Les empiriques maréchaux-experts, hongreurs,
— Les inséminateurs.

D'une façon générale, l'intérêt du vétérinaire est de vivre en bonne intelligence avec chacun d'entre eux. Le climat de leurs relations doit être inspiré du sentiment de la nécessité pour chacun de vivre en paix du fruit de son activité professionnelle et aussi, du sentiment de l'intérêt réciproque qu'il y a pour chacun, à respecter les limites de ces attributions afin d'éviter les heurts qui ne manqueraient de se produire en les respectant pas.

Du côté vétérinaire, excepté le cas particulier des empiriques et hongreurs, — officiellement reconnus, ou simplement obstinément tolérés — la tentation n'existera jamais d'empiéter sur les prérogatives des autres. Par contre de l'autre côté, il n'en est pas toujours ainsi. C'est tantôt pour une question de prestige, tantôt dans un but intéressé, quelquefois simplement pour « rendre service » qu'individuellement, ils seront tentés d'émettre une opinion, une critique, un conseil, voire d'effectuer une intervention qui ne relèveraient que de la seule compétence du vétérinaire.

Nous allons passer systématiquement en revue chacune des professions susvisées pour essayer de dégager comment, pour chacune d'entre elles, ces incidences peuvent prendre naissance.

LES MARECHAUX-FERRANT

Les attributions normales et non discutables des maréchaux-ferrant, sont de forger et d'adapter aux sabots du cheval, des fers. La fabrication et l'adaptation de ces fers au pied du cheval à ferrer est un travail de spécialiste qui nécessite de l'habileté et le respect de règles de ferrur établies avec précision en fonction de considérations anatomiques et physiologiques impérieuses ; c'est donc un « métier ». Le rôle du maréchal-ferrant est à celui du vétérinaire ce que le rôle du mécanicien-dentiste est au chirurgien dentiste. A cette différence près, qu'il n'est pas du ressort du praticien rural de s'occuper de la vérification ou de la critique du ferrage d'un cheval lorsque celui-ci ne présente aucune particularité pathologique. Par contre, dans le cas contraire, le vétérinaire se doit de donner les indications concernant les modifications de la forme à donner à un fer, ou l'utilité d'une ferrure pathologique spéciale... Ce sont là les relations normales et les attributions qui reviennent à chacune des deux professions.

Or, de l'époque heureusement révolue où l'exercice de la médecine vétérinaire n'était pas réglementé, certains maréchaux ont conservé par tradition un reste d'habitude assez déplacé de jouer au thérapeute à la manière des hyp-

piâtres de jadis. L'incontestable supériorité de l'efficacité de la tyérapeutique vétérinaire moderne et l'élégance de ses procédés, seraient des raisons suffisantes pour faire justice en la matière, si les facteurs psychologiques de la clientèle que nous avons déjà rencontrés : souci de l'économie d'une part, et besoin de logique assez sommaire d'autre part, n'entraient en ligne de compte. Ce qui fait que de temps en temps, le vétérinaire rencontre sur son passage, la trace d'interventions de maréchaux. Et ceci, non seulement concernant des affections de l'appareil locomoteur, mais encore en des circonstances où vraiment et en toute bonne foi, on est en droit de se demander comment il se peut que le client ait pu songer à faire intervenir des personnes aussi peu compétentes.

A la vérité, la chose est assez rare, mais dans le cours de notre jeune expérience, nous avons enregistré quelques exemples de traitement systématique du syndrome « coliques »à la pilocarpine, de gourmes par des sétons, sans compter les nombreux cas de clous de rue. Certes, dans ces cas, les interventions portent préjudice aux intérêts du vétérinaire dans la mesure d'ailleurs où celui-ci n'est pas dans l'obligation d'intervenir à son tour. Mais le désir de conserver de bonnes relations avec les autres professions, ferait encore assez facilement oublier ce « manque à gagner », lorsqu'il existe, pour un bien de paix. Aussi estimons-nous que le travail de redressement psychologique de cet état de fait n'est pas de s'attaquer de front au caractère intempestif, inefficace ou néfaste de l'intervention du maréchal, lequel se cabrera toujours et deviendrait un ennemi, mais de considérer sans commentaire l'état pathologique. Il est bien plus utilement habile à notre sens, d'avoir l'air devant le client d'excuser une maladresse bien pardonnable à qui n'est pas du métier en s'efforçant de la réparer, que de s'en prendre directement à son auteur. Celui-ci à son tour, ne manquerait pas, en effet, de semer le doute dans l'esprit du client sur la bonne foi du vétérinaire en arguant purement et simplement que celui-ci n'est animé que par la jalousie de son métier.

On gagne ainsi deux choses d'une importance psychologique primordiale :

L'impression du maréchal qui sent que l'on n'a rien dit pour chercher à lui nuire, et la conviction pour le client de la nécessité de s'adresser directement au vétérinaire pour les cas pathologiques.

Le vétérinaire se doit également d'adopter une ligne de conduite inspirée de l'esprit de bienveillance, lorsqu'il est consulté au sujet de lésions consécutives à des acci-

dents de ferrage : piqûres, enclouure, brûlure. Dans l'intérêt supérieur de leurs relations, le vétérinaire doit s'efforcer de dégager la responsabilité du maréchal ; aplanissant au besoin les difficultés qui peuvent se présenter.

LES BOUCHERS ET LES CHARCUTIERS :

Quelles que soient leur raison d'être dans une exploitation et la production en vue de laquelle ils sont entretenus, la destination ultime et normale des animaux domestiques est d'être sacrifiés pour l'utilisation de leur viande en vue de la consommation. Ce qui fait que pratiquement, cette éventuelle récupération d'une somme minimum représentée par la quantité de viande récupérable sur un animal, n'est jamais perdue de vue dans l'examen d'un cas pathologique particulièrement grave ; ni de la part du vétérinaire, ni de celle du client, puisque l'intérêt de celui-ci est la seule préoccupation de celui-là.

Il arrive souvent, que la cure ou l'intervention soit à déconseiller parce que impossible, trop aléatoire, trop onéreuse, ou parce que l'animal, après traitement, guéri plus ou moins complètement, ne justifie plus son maintien dans son exploitation si par exemple une diminution de sa productivité en est la conséquence. Le vétérinaire passe donc en quelque sorte la main au boucher ou au charcutier. Avant de prendre une pareille décision, toute une série de conditions doivent être réalisées.

Il faut tout d'abord que rien au point de vue sanitaire ne vienne contre indiquer — autant qu'il est possible d'en juger extérieurement — cette livraison à la consommation. C'est le rôle sanitaire du vétérinaire.

D'un autre côté, le fait pour un animal d'être sacrifié d'urgence ou par nécessité, fait baisser sa valeur commerciale d'autant plus, que souvent son état d'engraissement ne sera pas satisfaisant — ceci surtout dans une région où on pratique spécialement l'élevage et l'engraissement d'animaux de boucherie et où le marché est relativement bien approvisionné.

De plus, il faut une raison impérieuse. Puisque la solution extrême du sacrifice par nécessité constitue une réelle perte d'argent pour le propriétaire. Notons à cette occasion, combien curieux est cet élément psychologique qui veut que le client soit plus facilement disposé à perdre une forte somme, représentant parfois le tiers ou même les deux tiers de la valeur réelle de l'animal, en se débarassant de celui-ci que de risquer le quart de la somme qu'il perd ainsi à tenter de le sauver. Tout se passe comme

si dans l'esprit du client, les frais occasionnés par la cure, étaient une perte sèche alors que la vente à un prix relativement dérisoire constitue au contraire une opération qui paye...

C'est ainsi qu'apparaissent souvent les relations du vétérinaire et du boucher. Celui-ci cherchant en réalité à faire une bonne affaire. Naturellement, quand consulté, le vétérinaire prend la responsabilité morale de donner un conseil ; c'est en faisant lui-même un calcul d'intérêt aux lieu et place de son client, estimant d'une part, la valeur de l'animal en cas d'abbattage de nécessité, d'autre part, la valeur qu'il pourrait acquérir après guérison et en outre, le montant des frais occasionnés par la cure au cas où celle-ci peut être envisagée, les risques à courir pour obtenir cette guérison, etc...

De son côté, le boucher, peut être à son tour consulté pou donner son estimation personnelle — c'est une affaire qui est alors traitée.

Les questions commerciales dépassent alors le rôle du vétérinaire qui lui, n'est là que pour les questions médicales ou sanitaires.

Aussi considérons-nous comme de la plus élémentaire prudence, pour éviter de gêner inconsidèrement l'un ou l'autre des contractants, de se garder en particulier, de s'immiscer dans le débat.

Au point de vue supérieur de l'intérêt public général, il vaut beaucoup mieux que tout animal que l'on fait abattre à cause de son état de santé déficient, soit une marchandise très dépréciée. De ce fait, le nombre des viandes malsaines proposées pour la consommation ne peut qu'en diminuer, la pratique en devenant plus rare, les prétentions de certains clients sur ce chapitre peu scrupuleux, s'estomperaient à leur tour et les Services d'Inspection ne pourraient que s'en féliciter. Le boucher y trouverait également des avantages matériels, quant au vétérinaire cela lui donnerait plus de liberté pour tenter des sauvetages que le client serait plus apte à apprécier. Chacun trouverait ainsi son avantage.

En sa qualité d'Inspecteur Sanitaire, le Vétérinaire inspecte la marchandise que le boucher vend. En général, sur ce chapitre, les relations sont courtoises et civiles. La plupart des bouchers ayant le souci de l'hygiène et de leur réputation auprès de leur clientèle, et évitent spontanément de se livrer à la vente de viande provenant d'animaux malades, il refuse systématiquement ou n'accepte que sur la foi du certificat sanitaire les y autorisant d'ef-

fectuer ces abattages et se plie volontier à la décision du Service d'inspection.

Cependant, il arrive que l'on trouve des membres sans scrupules dans la Corporation, qui par esprit de lucre, se livrent au contraire volontiers au trafic de ces viandes plus ou moins suspectes, cherchant par tous les moyens et toutes les ruses, à les dérober à la sanction du Service d'Inspection. C'est naturellement avec ceux-ci, que les relations du vétérinaire peuvent devenir tendues, puisque l'intérêt du consommateur dont la charge lui revient, exige que soient prises à leur égard les mesures de surveillance spéciales. Dans ces cas, aucune considération ne doit dans l'esprit du vétérinaire sanitaire modifier la conduite que sa conscience professionnelle lui dicte d'adopter pour appliquer ou faire appliquer les textes légaux relatifs à ces questions. Même si sa conduite doit mécontenter un client, aux yeux de qui l'animal saisi constitue un grief impardonnable au point de lui fare perdre sa fidélité. L'expérience prouve d'ailleurs, qu'il est souvent possible de faire appel aux bons sentiments et par la honte de convaincre le client en question. Il suffit pour cela, d'un minimum d'esprit de persuation, en vertu de la considération et la confiance que le vétérinaire inspire en général, il est mieux placé que quiconque pour le faire.

LES MARCHANDS DE BESTIAUX :

Il est assez rare que le vétérinaire ait directement à faire pour des questions de pathologie avec les marchands de bestiaux et les maquignons. Les animaux ne faisant que de courts séjours en leur possession. Certains même ne les voient qu'au moment de l'achat et de la vente. Aussi, l'intérêt immédiat de leur clientèle est-il de second ordre pour le vétérinaire. D'autant que souvent, les exceptions confirmant la règle, le praticien est appelé chez eux trop tard, ou se heurte à des difficultés dès qu'il s'agit de faire exécuter un traitement en même temps qu'à une conception sommaire et très expéditive de la médecine vétérinaire. Donc, en général, client peu intéressant du point de vue médical.

Psychologiquement, les personnes qui exercent ces professions, ont des caractéristiques légendaires assez bien vulgarisées pour qu'il soit inutile ici de s'y appesantir : le maquignon s'efforce d'acheter le moins cher possible pour revendre le plus cher possible. Le vétérinaire le rencontre régulièrement sur la place du marché ou sur le champ de foire. Aussi les occasions où le vétérinaire a affaire à lui, se présenteront surtout à propos de vente

ou d'échange d'animaux domestiques. Les bonnes relations du vétérinaire et du marchand auront surtout pour base le sentiment réciproque que chacun a de la popularité ou de la réputation de l'autre. Le maquignon ou le marchand de bestiaux, parce qu'il sait combien l'opinion favorable, défavorable, ou indifférente que le vétérinaire a de lui, peut avoir d'incidence sur son commerce. Le vétérinaire parce qu'il se méfie de ce que le négociant en bestiaux peut être amené à raconter à sa façon lors des discussions d'affaires autour d'une table de café et pour servir ses intérêts.

Nous ne ferons que mentionner celui qui fait du commerce des animaux malades et même pré-agoniques, sa spécialité, sans qu'il soit possible de savoir où ils sont dirigés, ni à quelle fin. Celui-là, nous ne le connaissons que de nom et de réputation, n'ayant jamais eu de contact avec lui.

A côté de ces maquignons et de ces marchands plus ou moins scrupuleux, se rencontrent dans la même corporation, des personnalités beaucoup plus sympathiques et dont la façon de comprendre le commerce relève à la fois de l'honnêteté et de considérations plus humaines... Comme vis-à-vis des bouchers et des charcutiers, le rôle du vétérinaire n'est pas de se mêler inutilement de questions commerciales. Mais il arrive quelquefois, que les clients demandent à leur vétérinaire, un examen d'achat avant de faire l'acquisition d'un animal. Dans ce cas, le vétérinaire doit rester le meilleur conseiller de son client et donner son avis en toute loyauté à qui lui fait cette marque de confiance.

LES EQUARRISSEURS :

Il peut paraître paradoxal de parler des « bonnes relations » entre le vétérinaire et l'équarrisseur...

En effet, si les efforts de l'un tendent à empêcher le plus grand nombre d'animaux de terminer leur carrière à l'équarissage, l'intérêt de l'autre est de ramasser le plus grand nombre de cadavres possible. En réalité, les équarrissages sont des établissements de première utilité du point de vue sanitaire. Il existe un certain nombre de maladie animales ou d'affections qui demeurent incurables ; il se présente des cas mortels à évolution si rapide que l'on n'a pas seulement le temps d'intervenir. Des animaux malades meurent sans être soignés ou sont soignés trop tard. Ces animaux qui ont péri pour des raisons variées ne peuvent être utilisés autrement que par l'équarrissage.

Leur dépouille deviendrait très rapidement des foyers d'infection extrêmement désagréables et insalubres. Les faire disparaître au plus tôt de l'exploitation qu'elles encombrent est une nécessité.

D'un autre côté, l'intérêt de l'équarrisseur est de ramasser les cadavres morts depuis le moins longtemps possible, de façon que le travail des ouvriers en soit moins répugnant et que les récupérations en soit facilitées.

Le vétérinaire qui pénètre souvent dans les fermes avant l'équarrisseur, doit donc pour toutes ces raisons user de son influence pour faire enlever les cadavres dans le plus bref délai. Il arrive en effet, souvent, que certains clients par négligence ou par mauvaise volonté (avec l'arrière-pensée qu'ainsi personne ne tirera profit de leur infortune) laissent les cadavres arriver à un degré de putréfaction très avancé avant de prévenir pour les faire enlever ; certains même préfèrent se donner le mal de l'enfouissement, au risque de maintenir ainsi dans leur exploitation, des germes de maladies.

Le propriétaire d'un animal, de son côté, faisant crédit à l'équarrisseur, à cause du grand nombre de cadavres que celui-ci est appelé à dépouiller, lui demande parfois son avis sur la cause de la mortalité. Il est difficile à celui-là d'avouer son incompétence en la matière, aussi donne-t-il, sans se préoccuper de la rigueur scientifique, des explications plus ou moins erronnées, interprétant à sa façon ce qu'il croit découvrir sur le cadavre.

Vis-à-vis du vétérinaire, qui a examiné l'animal et posé son diagnostic, cela peut avoir des inconvénients très graves au sujet de la clientère, en discréditant stupidement sa valeur professionnelle — il suffit d'ailleurs simplement, que l'équarrisseur emploie une appellation populaire différente de celle qu'a employé le praticien, désignant la même maladie, pour que celui-ci soit convaicu par son client d'avoir commis une erreur de diagnostic.

De là à lui reprocher la perte il n'y a qu'un pas bien facile à franchir. Il y a donc lieu d'attirer l'attention de l'équarrisseur sur cette importante question de façon à éviter les conséquences regrettables de propos tenus inconsidérément.

LES EMPIRIQUES — MARECHAUX — EXPERTS HONGREURS :

Nous abordons ici un des points délicats des relations professionnelles. La règlementation de la médecine vétérinaire ne datant que d'un passé très récent et ayant été

acquise qu'au prix de difficultés incroyables, il subsiste encore dans les campagnes de notre région un assez grand nombre de personnes qui pratiquent l'exercice de la médecine et de la chirurgie vétérinaire pour la seule raison qu'elles ont demandé leur inscription sur un registre spécial en temps opportun, avec certaines restrictions, il est vrai, mais beaucoup plus théoriques que pratiques. Telle la soit-disant non utilisation de produits règlementés, parceque réputés toxiques, ou la soi-disant non intervention dans les maladies réputées légalement contagieuses. En fait, aucune de ces restrictions n'est appliquée, car nul ne peut se trouver présent au moment opportun pour veiller à leur exécution. C'est ainsi qu'en période de fièvre aphteuse, des « vaccins » ont été utilisés, inefficaces, les échecs de ces vaccinations, ont contribués dans une large mesure à discréditer les procédés scientifiques de vaccination, à la fois pour leur prx de revient et pour leur efficacité, le client ne considérant que le fait de la vaccination et n'étant pas apte à faire la distinction entre les sortes de vaccins, condamne en bloc tous les procédés de vaccinations.

On conçoit que dans l'intérêt supérieur de la profession et de la clientèle en même temps, le vétérinaire n'ait pas à entretenir des relations particulièrement cordiales avec les empiriques. Du point de vue médical, les connaissances et les conceptions scientifiques n'ont que fort peu en commun. Le vétérinaire n'a d'autre conduite à tenir que de s'efforcer de rendre évidente la supériorité de sa compétence chaque fois qu'il en a l'occacion et d'ignorer l'empirique pour adapter sa conduite et ses paroles aux seules exigences de sa conscience professionnelle.

LES INSEMINATEURS

Nouvellement nés, de procédés zootechniques modernes d'amélioration du cheptel bovin, les agents de l'insémination artificielle ont eux aussi l'occasion de fréquenter la même clientèle que le vétérinaire pour la fécondation des vaches.

Du point de vue purement zootechnique, l'amélioration qui suit l'utilisation de ce procédé est considérable et en général les sujets ainsi conçus témoigent de leurs origines par leurs qualités ethniques et de productivité. Malheureusement, il semble que l'application permanente et systématique de l'insémination artificielle n'apporte pas une solution radicale au problème de la stérilité, au contraire, il semble qu'au bout de quelques années le pourcentage de non-fécondation va croissant. Devant cet état de choses, nous avons entendu dire qu'à certains clients,

des inséminateurs avaient fourni des ampoules destinées à combattre la stérilité, nous savons en outre, déjà, que certaines maisons de commerce contactent et entretiennent de la publicitté auprès des inséminateurs pour essayer de leur faire vendre des produits destinés au traitement des maladies des animaux domestiques.

L'accueil favorable que les vétérinaires ont réservé à cette nouvelle profession, eu égard à l'intérêt zootechnique que représente l'utilisation de reproducteurs d'élite, va-t-il devoir être revisé dans les jours à venir à cause de l'empiètement de ses agents sur les prérogatives qui ont demandé tant de mal à être reconnues par les pouvoirs publics et le vétérinaire va-t-il devoir rencontrer dans les inséminateurs une forme de Néo-empirisme ? Il y a là une question de vigilance de la part de la profession qui doit se tenir prête à tirer le signal d'alarme.

C) LES VETERINAIRES ENTRE EUX...
LA DEONTOLOGIE

Les rapports des vétérinaires entre eux sont consignés dans le code de déontologie. Les règles de la déontologie sont édifiées dans l'intérêt supérieur, pour le plus grand bien de tous les membres de la profession. La façon dont elles sont observées a un grand retentissement à la fois sur le prestige de l'ensemble de la profession et sur les intérêts généraux et particuliers des vétérinaires.

La diminution progressive et considérable des animaux de l'espèce équine, dans les régions de grande culture, de vant la motorisation des travaux agricoles ; d'autre part, l'accroissement du nombre des vétérinaires en activité, lié en particulier à l'impossibilité matérielle des confrères âgés de se retirer pour se reposer, ont fait croître dans des proportions sensibles la densité des vétérinaires ruraux dans les régions d'élevage. Il s'en suit nécessairement une « concurrence » assez farouche, quelque fois nettement féroce. Aussi, le mot de « déontologie » a-t-il malheureusement un sens plus théorique que réel ! Il est en effet fort regrettable de voir combien mesquines sont les relations de certains confrères entre eux, et aussi à quelle déformation de la mentalité l'exercice quotidien et exclusif de la profession peut amener. Certains tirent une gloire déplacée du nombre imposant de clients qui constituent leur clientèle. Nous en avons vu quitter prématurément une réunion professionnelle pour se rendre à la disposition de clients éventuels, afin d'être prêts à mettre à profit l'absence d'autres confrères pour prendre

leur place. Ceux-là n'ont pas l'esprit de famille qui doit régner au sein d'une profession comme la nôtre. Leur seul cher et tendre souci n'est pas autre chose que d'accaparer par tous les moyens, y compris celui — vil entre tous — qui consiste à faire valoir des différences de tarifs, se rattrapant pour équilibrer leur budget grâce à la loi du nombre. Les conséquences fatales de leur attitude inconsciente se font sentir un jour : celui où épuisés par un labeur incessant de toute une vie, ils se retrouvent usés et loin d'avoir conquis la possibilité de s'assurer un repos bien mérité en cédant à d'autres la place qu'il n'ont plus la force d'occuper.

Le fait lui-même ne serait pas grave si les seules victimes d'une telle façon de concevoir l'exercice de la clientèle vétérinaire étaint, comme il est juste, ceux-là même qui font le mal. Mais, autour d'eux, ils gênent tous les confrères voisins, discréditent les interventions. La conséquence en est toujours une perte de prestige de la profession...

D) LA PROFESSION DANS LA SOCIETE

La notion de prestige de la profession n'est pas indépendante des conditions d'existence de chacun de ses membres. Les questions de dignité personnelle et professionnelle, de tenue, de standard de vie, ont une très grande influence sur la considération que tout vétérinaire souhaite rencontrer dans tous les milieux de la société lorsqu'il se présente comme tel.

C'est donc à chacun d'entre nous que revient une part de responsabilité, car la considération que chaque vétérinaire inspire rejaillit sur les autres.

En ce sens, on peut dire qu'il existe une sorte de solidarité morale. Pratiquement, cette considération ne peut être obtenue que si le vétérinaire apparaît non pas comme un travailleur de force, attelé nuit et jour à sa tâche, mais comme appartenant à une catégorie de travailleurs intellectuels. Ce n'est pas que la catégorie de travailleurs de force soit à considérer comme susceptible de revêtir un caractère avilissant, mais plutôt parce que le caractère intellectuel indéniable de notre profession lui donne droit à un rang plus élevé dans la hiérarchie sociale.

Nous l'avons vu, c'est un métier très dur où il faut payer de sa personne. La vertu est un juste milieu ; il ne faut pas que toute l'activité du vétérinaire soit exclusivement dépensée au service des animaux. Il est nécessaire que l'o'n rencontre des vétérinaires dans d'autres domai-

nes de l'activité intellectuelle, sportive, artistique par exemple.

Une condition fondamentale s'impose pour permettre cela. Il faut que l'activité professionnelle soit suffisemment rentable pour permettre à la fois de vivre décemment avec un travail raisonnable, d'assurer à chacun une vieillesse convenable en rapport avec la qualité des services rendus tout au long de la carrière, de permettre en outre de s'évader de temps en temps du souci et de l'esclavage constant que constitue la clientèle rurale dont nous avons passé en revue les caractéristiques pour se donner à d'autres activités d'un intérêt plus conforme aux aspirations de l'esprit, que celles qui n'ont d'autre but que d'assurer les conditions matérielles de l'existence.

Voila pourquoi chaque vétérinaire ne doit jamais perdre de vue qu'il constitue pour ceux qui le voient vivre et qui le jugent, le principal élément d'appréciation dans l'opinion que ceux-ci se font de la profession et se comporter en vue de toujours rehausser le prestige et la considération de celle-ci, pour le plus grand bien de tous...

CONCLUSIONS

Et maintenant que nous avons fait le tour d'horizon du décor psychologique, et du climat intellectuel dans lesquels nos premières années d'activité professionnelle ont trouvé leur cadre, il ne nous reste plus qu'à tirer de cette expérience et des constatations que cette expérience nous a permises, les conclusions que nous croyons pouvoir en tirer.

L'Art vétérinaire, dans la pratique rurale, est fondé sur des connaissances scientifiques et sur une formation intellectuelle spéciale ; mais il déborde le cadre des activités purement intellectuelles par le caractère « physique » et « manuel » des interventions que, dans la pratique, le vétérinaire rural effectue d'une façon permanente. Le métier de vétérinaire exerçant à la campagne réclame en outre, et dans une large mesure, la connaissance de la psychologie de la clientèle qui est sa raison d'être, car chaque intervention n'est justifiée que si un calcul d'intérêt lui est favorable : l'intérêt, la confiance, la considération sont les arguments primordiaux, dans la grande majorité des cas, capables de maintenir entre le client et le vétérinaire le rapport de clientèle.

Aussi, ne jamais perdre de vue l'intérêt de son client, obtenir ou conserver confiance et autorité sont-ils les soucis majeurs du praticien. Dans ce but, certains aspects et certaines particularités psychologiques de la clientèle rurale doivent être connus et pris en considération.

D'une façon générale, la réputation d'un vétérinaire est bien plus fonction de sa personnalité que de ses méthodes ou de son comportement...

L'expérience prouve que le praticien vétérinaire doit s'armer d'une certaine philosophie, composée à la fois de bonne humeur, de bienveillance et de fermeté pour s'efforcer de vivre en bonne intelligence avec tous ceux dont les intérêts sont limitrophes de ceux de son activité professionnelle.

Les intérêts généraux des vétérinaires exigent en outre qu'à l'intérieur de la profession chacun de ses membres possède l'esprit de famille, avec tout ce que celà comporte de compréhension, et se considère lui-même comme partiellement, responsable, à cause de l'élément d'appréciation qu'il constitue vis-à-vis de ceux qui le jugent, de la considération résultante qui revient à l'ensemble du corps professionnel...

Vu : *Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire,*
rapporteur
E. DARRASPEN.

Vu : *Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire,*
P. PONS

Vu : *Le Président de la Thèse,*
SOREL

Vu : *Le Doyen,*
LEFEBVRE.

Vu et permis d'imprimer,
Toulouse, le 17 janvier 1951.
Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université,
P. DOTTIN.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

PREMIERE PARTIE

LA MEDECINE VETERINAIRE

A) Aspect scientifique de la connaissance vétérinaire 11

B) Aspect pratique de la connaissance vétérinaire 16

Considérations sur le diagnostic . . . 17

Considérations sur le pronostic . . . 21

Considérations sur la thérapeutique . . 25

DEUXIEME PARTIE

ASPECTS PSYCHOLOGIQUES DE LA PROFESSION

A) La clientèle vétérinaire :

Quelques aspects psychologiques . . . 31

La reconnaissance en clientèle 39

La superstition 39

Les préjugés 40

Les points délicats 41

Le règlement des honoraires 43

Les questions de technique 44

Les exigences de la clientèle 46

L'absence de scrupules de certains . . 47

B) Le vétérinaire et les professions limitrophes 49

Les maréchaux-ferrant 50

Les bouchers et charcutiers 52

Les marchands de bestiaux 54

Les équarrisseurs 55

Les empiriques - Maréchaux - Experts Hongreurs 56

Les inséminateurs 57

C) Les vétérinaires entre eux 58

D) La profession dans la société 69

Conclusions 61